

LUNDI, le 2 JUIN 1958

ATTENDU que le district no 2 est dépourvu d'un centre récréatif du genre de celui construit dans le quartier Rosemont;

ATTENDU que le nombre de familles nombreuses de cette partie importante de Montréal demande depuis longtemps ce centre si ardemment désiré;

Sur la proposition du conseiller Loiselle,
Appuyé par les conseillers Lecours et O'Flaherty, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner instructions aux services concernés, dans le plus bref délai possible, pour la préparation des plans nécessaires à la réalisation de ce projet de construction d'un centre récréatif dans le district no 2, communément appelé "CENTRE ST-GABRIEL".

69.- L'article 149 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller MEUNIER relativement à la préparation d'une liste des contrats en cours dans chaque district;

Sur la proposition du conseiller Meunier,
Appuyée par le conseiller Quintal, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire parvenir aux conseillers intéressés la liste des contrats en cours dans chaque district en indiquant la nature du contrat, le montant et la date à laquelle les travaux doivent être terminés."

70.- L'article 150 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller MEUNIER relativement à l'inscription du numéro du district concerné à chaque article de l'ordre du jour;

Sur la proposition du conseiller Meunier,
Appuyée par le conseiller Quintal, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'indiquer sur l'ordre du jour le numéro du district que l'article peut intéresser d'une façon particulière."

71.- L'article 151 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller O'FLAHERTY relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Bourgeoys et Favard;

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par les conseillers Lecours, Collette, Loiselle et Lessard, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer des feux de circulation à l'intersection des rues Bourgeoys et Favard, pour la protection des élèves de l'école Riverside."

72.- L'article 152 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller E. PIGEON relativement à l'expropriation de la rue Roy jusqu'au parc LaFontaine;

Sur la proposition du conseiller E. Pigeon,
Appuyée par les conseillers Bonnier et Godin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder à l'expropriation de la rue Roy, côté sud, de la rue St-Hubert à la rue St-Christophe et du côté nord, de la rue St-André à la rue du Parc LaFontaine."

MONDAY, JUNE 2nd, 1958

WHEREAS District No. 2 lacks a recreational centre of the type built in Rosemont Ward;

WHEREAS all the large families of this important part of Montréal have been requesting this Centre for a long time;

"On motion of Councillor Loiselle,
Seconded by Councillors Lecours and O'Flaherty,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Departments concerned, to prepare with the least possible delay the plans required to carry out this project of construction of a recreational Centre in District No. 2, commonly called "Centre Saint-Gabriel."

69.- Article 149 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning the preparation of a list of current contracts in each district;

"On motion of Councillor Meunier,
Seconded by Councillor Quintal, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having sent to the councillors interested the list of the contracts being carried out in each district, indicating the nature of the contract, the amount and the date on which the works are to be completed."

70.- Article 150 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning the inscription of the number of the district concerned at each item of the order of the day;

"On motion of Councillor Meunier,
Seconded by Councillor Quintal, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of indicating on the order of the day the number of the district which the article may interest in a particular manner;"

71.- Article 151 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor O'FLAHERTY concerning the installation of traffic lights at the intersection of Bourgeoys and Favard Streets;

"On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillors Lecours, Collette, Loiselle and Lessard, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting traffic lights at the Bourgeoys and Favard intersection, for the protection of pupils of Riverside School."

72.- Article 152 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor E. Pigeon concerning the expropriation of Roy Street as far as LaFontaine Park;

"On motion of Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillors Bonnier and Godin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding with the expropriation of Roy Street, south side, from Saint-Hubert Street to Saint-Christophe Street, and on the north side from Saint-André Street to du Parc LaFontaine Street."

LUNDI, le 2 JUIN 1956

73.- L'article 153 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller ROCHON relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

Du consentement unanime des membres présents, cet article est biffé de l'ordre du jour.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de l'article 154 de l'ordre du jour est différée.

74.- L'article 155 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller CUMMINGS relativement au gymnase Notre-Dame-de-Grâce:

"ATTENDU que, à la suite de mesures prises par l'administration précédente, le gymnase Notre-Dame-de-Grâce, à l'angle du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Antoine, a été enlevé aux citoyens du district no 3 comme endroit où tenir des réunions et assemblées de tous genres;

ATTENDU que les citoyens de Notre-Dame-de-Grâce comme le démontrent le grand nombre de lettres publiées dans la presse locale, désirent obtenir un édifice où de telles assemblées pourraient être tenues;

ATTENDU qu'il n'existe pas d'autre endroit public se prêtant à la tenue de telles réunions ou assemblées;

Sur la proposition du conseiller Cummings,
Appuyée par les conseillers G. Brown, Davidson et
J.-O. Asselin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire une salle dans un endroit plus central que celui à l'angle du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Antoine, ou, en attendant qu'un tel édifice soit construit, prendre les mesures requises pour placer de nouveau à la disposition des citoyens du district no 3, dans les conditions originellement déterminées, l'édifice qui existe à l'angle du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Antoine."

75.- L'article 156 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller CUMMINGS relativement à la traverse des rues ailleurs qu'aux intersections:

"ATTENDU que la pratique de traverser les rues ailleurs qu'aux intersections est dangereuse et conduit à des accidents sérieux et parfois fatales;

ATTENDU que plusieurs villes se sont vues dans l'obligation de passer des ordonnances contre cette pratique avec des pénalités identiques à celles prévues pour l'excès de vitesse, etc.;

ATTENDU qu'il est estimé qu'une telle réglementation contre cette pratique apporterait une diminution des accidents sérieux et parfois fatales et ainsi une protection pour les citoyens de Montréal;

Sur la proposition du conseiller Cummings,
Appuyée par le conseiller G. Brown, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai, une législation contre la traverse des rues ailleurs qu'aux intersections."

MONDAY, JUNE 2nd, 1956

73.- Article 153 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor ROCHON concerning the reorganization of the ambulance service:

By unanimous consent of the members present, this article was struck out of the order of the day was deferred.

By unanimous consent of the members present, consideration of article 154 of the order of the day was deferred.

74.- Article 155 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor CUMMINGS concerning the Notre-Dame-de-Grâce Community Hall:

"WHEREAS under arrangements of the previous city administration the Notre-Dame-de-Grâce Community Hall, Décarie and Côte-St-Antoine Road, has been lost to the citizens of District No. 3 as a place in which to hold meetings and assemblies of all kinds;

WHEREAS, the citizens of Notre-Dame-de-Grâce, as shown in a large number of letters published in the local press, are desirous of obtaining a building in which such meetings might be held;

WHEREAS there is no other suitable public place for the holding of said meetings and assemblies;

On motion of Councillor Cummings,
Seconded by Councillors G. Brown, Davidson
and J.-O. Asselin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of constructing a community hall in a more central location than the said community hall at Décarie and Côte Saint-Antoine Road, or, until such building is erected, take whatever steps may be deemed necessary to again make the Décarie and Côte St-Antoine building available to citizens of District No. 3 under terms originally scheduled."

75.- Article 156 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor CUMMINGS concerning jay-walking:

"WHEREAS? the practice of jay-walking is a dangerous one and leads to serious and sometimes fatal accidents;

WHEREAS, many cities have found it necessary to institute anti-jay-walking ordinances with penalties similar to fines for speeding, etc.;

WHEREAS, it is deemed that such anti-jay-walking regulations would cut down the number of serious and sometimes fatal accidents and thus be a protection to the citizens of Montréal;

On motion of Councillor Cummings,
Seconded by Councillor G. Brown, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting such anti-jay-walking legislation to the Council at the earliest time, for ratification and implementation."

LUNDI, le 2 JUIN 1958

76.- L'article 157 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller A. DESMARAIS relativement aux bulletins de vote lors d'élections municipales:

"ATTENDU qu'environ 14,000 bulletins de vote ont été annulés dans le cours de la dernière élection municipale;

ATTENDU que la plupart de ces bulletins ont été rejetés parce que les croix étaient faites autrement qu'à la mine ou de forme et grandeur non conformes aux exigences légales;

Sur la proposition du conseiller A. Desmarais,
Appuyée par le conseiller Tozzi, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié de faire les représentations nécessaires à qui de droit pour que la loi et les règlements soient modifiés pour que la vote ne soit plus indiqué par une croix à la mine mais par perforation du bulletin de vote au moyen d'un pointon."

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de l'article 158 de l'ordre du jour est différée.

77.- L'article 159 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller MAYER relativement à la tenue d'une séance du Conseil tous les mois:

"Proposé par le conseiller Mayer,
Appuyé par le conseiller David,

QU'une clause soit insérée dans le prochain projet de modification à la charte de la Cité à l'effet que le Conseil municipal tienne une séance tous les mois."

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Mayer et David retirent leur motion.

78.- L'article 160 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller MAYER relativement à la quote-part des propriétaires de la construction d'égouts à l'encoignure de deux rues:

"Proposé par le conseiller Mayer,
Appuyé par le conseiller David,

QU'une clause soit insérée dans le projet de modifications à la charte de la Cité afin que, lorsqu'un propriétaire dont l'immeuble se trouve à l'encoignure de deux rues a déjà payé sa quote-part du coût de l'égout dans une rue, il ne soit pas obligé de payer pour l'égout dans l'autre à moins qu'il ne s'en serve."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude des articles 161 et 162 de l'ordre du jour est différée.

79.- L'article 163 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SAULNIER relativement au premier secteur du projet Jeanne-Mance:

"ATTENDU que la suppression des taudis doit se poursuivre avec célérité à Montréal;

ATTENDU que la suppression des taudis doit coïncider avec une meilleure utilisation du sol chaque fois que la chose est possible;

MONDAY, JUNE 2nd, 1958

76.- Article 157 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor A. DESMARAIS concerning the ballots for municipal elections:

"WHEREAS at the last municipal elections, some 14,000 ballots were cancelled;

WHEREAS most of these ballots were rejected because they had been marked otherwise than with a lead-pencil or in a manner or of a size contrary to the legal requirements;

On motion of Councillor A. Desmarais,
Seconded by Councillor Tozzi, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the necessary representations to the proper parties so that the law and regulations be amended in such a way that the vote be no longer marked with a pencil but by perforating the ballot with a punch."

By unanimous consent of the members present, consideration of article 158 of the order of the day was deferred.

77.- Article 159 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor MAYER concerning the holding of a meeting of Council every month:

Moved by Councillor Mayer,
Seconded by Councillor David,

That a clause be inserted in the next draft amendments to the City Charter for the City Council to hold a meeting a month."

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Mayer and David withdrew their motion.

78.- Article 160 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor MAYER concerning the owners' share in the laying of sewers at the corner of two streets:

Moved by Councillor Mayer,
Seconded by Councillor David,

THAT a clause be inserted in the next draft of amendments to the City Charter so that, when a proprietor whose immovable is located at the corner of two streets has already paid his share of the cost of the sewer in one street, he be not obliged to pay for the sewer in the other street unless he uses it."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly.

By unanimous consent of the members present, consideration of articles 161 and 162 of the order of the day was deferred.

79.- Article 163 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SAULNIER concerning the first sector of Jeanne-Mance project:

"WHEREAS the elimination of slums should be carried out as expeditiously as possible;

WHEREAS slum clearance should be accommodated to the best possible use of land;

LUNDI, le 2 JUIN 1958

ATTENDU qu'à Montréal, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la suppression des taudis dans un premier secteur décrit dans le projet Jeanne-Mance;

ATTENDU que le Conseil municipal aura une autre occasion de se prononcer sur l'utilisation du site lorsque la demande de crédits pour la reconstruction sera soumise au Conseil;

ATTENDU que les services municipaux procèdent actuellement aux expropriations des immeubles dudit secteur;

ATTENDU que les montréalais et particulièrement la population de la langue française, considèrent cet emplacement comme étant un centre commercial extrêmement important;

ATTENDU que les établissements commerciaux des environs trouveraient profit à une utilisation plus rationnelle du sol dans ledit secteur;

ATTENDU que le service d'urbanisme de la Cité a déjà déclaré que "le secteur proposé se trouve en plain cœur de la ville, presqu'à la rencontre des deux plus importantes artères de Montréal, plus précisément, au sud de la rue Sherbrooke, et en bordure du boulevard Saint-Laurent, considéré en outre comme l'artère centrale de Montréal. Il est situé aux limites d'un grand territoire hautement commercialisé, et à deux pas du principal quartier des affaires;

ATTENDU que ce site est voisin du site choisi pour y aménager le Centre culturel de Montréal au coût de plusieurs millions de dollars;

ATTENDU que le relogement des familles déplacées du secteur actuel pourrait se faire dans des conditions propres à un meilleur épanouissement des conditions de vie familiale et sociale que l'on veut améliorer;

ATTENDU que le public de Montréal a été saisi d'un projet alternatif pour l'utilisation du sol et connu sous le nom de "Cité des Ondes";

ATTENDU qu'il est urgent que les corporations qui pourraient être intéressées à réaliser la Cité des Ondes soient officiellement invitées à se prononcer sur les possibilités immédiates dudit projet;

ATTENDU que le public de Montréal a été saisi d'un projet alternatif de reconstruction de logements familiaux, de réalisation plus rapide et plus conforme aux besoins des familles de Montréal, et connu sous le nom de "Cité-Famille";

ATTENDU qu'il est possible de compléter cette étude comparée dans l'espace de quelques années;

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller F. Drapeau,

QUE le Comité exécutif soit prié d'obtenir des principaux services intéressés, savoir: l'urbanisme, les parcs, les estimations, les travaux publics et l'Office d'initiative Économique, les rapports et opinions utiles au Conseil, et ce, dans le plus bref délai possible;

QUE le Comité exécutif soit prié d'autoriser lesdits services à consulter les experts dont les avis pourraient être utiles en vue de hâter le rapport au Conseil."

Et, un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller Lauriault,
Appuyée par le conseiller Vanier,

MONDAY, JUNE 2nd, 1958

WHEREAS, in Montréal, the City Council decided in favour of slums clearance in a first area described in the Jeanne-Mance project;

WHEREAS the City Council will have another opportunity to decide upon a location when requests for credits for reconstruction are tabled before the City Council;

WHEREAS the municipal departments are already going ahead with expropriations of property in the above mentioned sector;

WHEREAS the people of Montréal, especially those who speak French, consider this site as a very important commercial sector;

WHEREAS commercial establishments in this area would find it to their advantage to have a more realistic utilization of the land in that sector;

WHEREAS the Montréal City Planning Department has already stated that the proposed section is in the very centre of Montréal, almost at the crossroads of two of the City's most important arteries, precisely, south of Sherbrooke Street and alongside St. Laurent Boulevard, the latter considered as the central Montréal roadway, located at the limits of a vast highly commercialized area, only a short distance from the main business district;

WHEREAS this site is adjacent to that selected for the erection of the Montréal Cultural Centre, at the cost of millions of dollars;

WHEREAS the relocation of dispossessed families in the present sector could be carried out under more propitious conditions for the family and social aspect of life which it is sought to improve;

WHEREAS the public of Montréal was apprised of an alternate project for land use known as "Radio and TV City";

WHEREAS it is urgent that the corporations which might be interested in realizing Radio and TV City be officially invited to give their opinion on the immediate possibilities of this project;

WHEREAS the Montréal public has before it an alternate project of reconstruction of family dwellings, of quicker and more adequate realization according to the needs of Montréal families, known as "The City of Homes";

WHEREAS a comparative appraisal of these projects can be prepared within a few weeks;

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor F. Drapeau,

THAT the Executive Committee be requested to obtain from the principal departments concerned, i.e., the City Planning, Parks, Assessors', Public Works Departments and the Industrial and Tourist Development Bureau, the reports and opinions which would be useful for Council, as soon as possible; and that the Executive Committee be requested to authorize such departments and Bureau to consult the experts whose opinions might be useful with a view to hastening the report to Council."

And, a debate arising, it was

On motion of Councillor Lauriault,
Seconded by Councillor Vanier,

LUNDI, le 2 JUIN 1958

RESOLU:- que ce Conseil s'adjourne au MARDI, le 3 juin courant, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Jeanne
MAIRE,

Saint-Jeanne
MAIRE.

MONDAY, JUNE 2nd, 1958

RESOLVED:-

that this Council adjourn until TUESDAY, June 3rd instant, at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

E. Longpré

CITY CLERK.

Saint-Jeanne
MAYOR,

Saint-Jeanne
MAYOR.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

tenu le MARDI, le 3 JUIN 1958 à
3 heures 30 de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre DesMarais, Lauriault, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Klinger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Meunier, Marchand, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Pélquin, David, Leroux, Lecours, Angrignon, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Lalonde.

En l'absence de Son Honneur le maire, le conseiller Rochon, maire suppléant occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 163 de l'ordre du jour concernant une motion du conseiller Saulnier relativement au premier secteur du projet Jeanne-Mance, laissée en suspens à l'ajournement de la séance du Conseil du 2 juin courant.

Le débat se continue sur ladite motion.

Le maire suppléant déclare ici la motion des conseillers Saulnier et F. Drapeau hors d'ordre, vu la délégation des pouvoirs de la Cité à l'Office municipale de l'habitation salubre au sujet dudit projet Jeanne-Mance et pour les autres raisons qui viennent d'être données par certains membres du Conseil.

Et, un autre débat s'engageant, il est alors

Proposé par le conseiller
Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Saulnier, Landes,
Sigouin, Meunier et Boulanger,

QUE ce Conseil en appelle de la décision rendue par le fauteuil à l'effet que la motion constituant l'article 163 de l'ordre du jour est hors d'ordre.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Pierre DesMarais, Lévesque, Mayer, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guilbeault, Meunier, Saulnier, Sigouin, David, Leroux, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau et Lalonde, (27)

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Klinger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Marchand, Letellier de St-Just, Pélquin, Lecours, Angrignon, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand et Mrs. Saul Hayes, (45)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

2.- L'Article 164 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SIGOUIN relativement à la construction de voies étagées à l'intersection du boulevard Gouin et du boulevard Reid:

ADJOURNED REGULAR MEETING

held on TUESDAY, JUNE 3rd, 1958
at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Rochon, Acting Mayor, occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed consideration of article 163 of the order of the day concerning a motion of Councillor SAULNIER concerning the first sector of the Jeanne-Mance project, left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of June 2nd instant.

The debate continued on said motion.

The Acting Mayor here declared the motion of Councillor Saulnier and F. Drapeau out of order, because the powers of the City were delegated to the Municipal Sanitary Housing Bureau in connection with the said Jeanne-Mance project, and for the other reasons which had just been given by certain members of the Council.

And, another debate arising, it was then

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Saulnier, Landes,
Sigouin, Meunier and Boulanger,

That this Council appeal the decision rendered by the Chair that the motion constituting article 163 of the order of the day was out of order.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Pierre DesMarais, (27)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, (45)

Thus, said motion was rejected.

2.- Article 164 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SIGOUIN concerning the construction of grade separations at the intersection of Gouin Boulevard and Reid Boulevard:

MARDI, le 3 JUIN 1958

"ATTENDU que l'intersection du boulevard Gouin et du boulevard Reed constitue en fin de semaine et tous les jours aux heures de pointe l'un des endroits les plus achalandés de Montréal;

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Lalonde,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir à cet endroit des voies étagées afin de faciliter la circulation."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'article 165 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SINGER relativement à un système coordonné de signaux de circulation:

"ATTENDU que, dans bon nombre de villes américaines et canadiennes, l'on a adopté un système de contrôle de la circulation qui est très efficace; ce système consistant en un phare suspendu au-dessus de la rue et placé à toutes les huit ou dix rues; lorsque le feu rouge apparaît, le conducteur doit arrêter sa voiture à la prochaine intersection, ce qui permet aux piétons, à n'importe laquelle de ces huit ou dix intersections, de traverser la rue sans danger, les voitures n'encombrant pas la chaussée à la rue où se trouve la lumière;

ATTENDU que ce système s'est avéré très efficace, surtout sur les rues de grande longueur;

Sur la proposition du conseiller Singer,
Appuyée par les conseillers Cummings et G. Brown, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander aux services intéressés de faire une étude sérieuse de ce système et de l'adopter, s'il y a lieu."

4.- L'article 166 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller SNYDER relativement à l'émission des licences ou permis de bicyclettes.

Du consentement unanime des membres présents, cet article est biffé de l'ordre du jour.

5.- L'article 167 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller SNYDER relativement à un char allégorique de Montréal, lors de la parade de la coupe Grey.

Du consentement unanime des membres présents, cet article est biffé de l'ordre du jour.

6.- L'article 168 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller ARONOFF relativement à l'installation de signaux de circulation à l'angle des rues Duluth et Saint-Urbain:

Proposé par le conseiller Aronoff,
Appuyé par les conseillers Dubrovsky, Kolber,
Rochon et R. Savignac,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service concerné instruction de faire installer des signaux de circulation à l'angle des rues Duluth et St-Urbain."

TUESDAY, JUNE 3rd, 1958

"WHEREAS the intersection of Gouin and Reid Boulevards constitute over the weekend and everyday at peak hours one of the most busy corners in Montréal;

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Lalonde,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting grade separations at this intersection, in order to ease traffic."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

3.- Article 165 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SINGER concerning a coordinated system of traffic lights:

"WHEREAS, in many American and Canadian cities, a system has been adopted for the control of traffic which is very efficient; this system consisting in a light suspended above the street and placed at every eight or ten blocks; when the light turns red, the driver must stop his vehicle at the very next intersection, thus allowing pedestrians, at any of the eight or ten intersections, to cross the street without danger; moreover vehicles do not encumber the roadway at the street where the light is located;

WHEREAS this system has been proved very efficient, especially on streets of considerable length;

On motion of Councillor Singer,
Seconded by Councillors Cummings and G. Brown, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the interested departments to make a thorough study of this system and to adopt it if advisable."

4.- Article 166 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SNYDER concerning the issue of bicycle licenses or permits.

By unanimous consent of the members present, this article was struck out of the order of the day.

5.- Article 167 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SNYDER concerning a Montreal Float in the Grey Cup parade.

By unanimous consent of the members present, this article was struck out of the order of the day.

6.- Article 168 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor ARONOFF concerning the installation of traffic signals at the corner of Duluth and Saint-Urbain Streets:

Moved by Councillor Aronoff,
Seconded by Councillors Dubrovsky, Kolber,
Rochon and R. Savignac,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Department concerned to have traffic signals installed at the corner of Duluth and St-Urbain Streets."

MARDI, le 3 JUIN 1958

RESOLU:-

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est en conséquence.

7.- L'article 169 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller KLIGER relativement à l'enlèvement de la neige à Montréal:

"ATTENDU que la Ville épand du sel, du sable et d'autres ingrédients sur ses rues et trottoirs, pour faire fondre la neige et la glace;

ATTENDU que dans le passé, la Ville enlevait la neige et la transportait ailleurs;

ATTENDU que la Ville a maintenant changé ce système;

ATTENDU que la Ville souffle maintenant sa neige sur les propriétés de ses contribuables;

ATTENDU que les contribuables de la Cité n'aiment pas ce nouveau système;

ATTENDU que les propriétaires ont enduré et endurent encore des dommages à leurs propriétés pour lesquels la Cité peut être tenue responsable;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt et de la Cité de Montréal et de ses citoyens que la Cité retourne à l'ancien système d'enlever la neige et non pas de la souffler sur les propriétés;

Proposé par le conseiller Klier,
Appuyé par le conseiller Shalinsky,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de retourner à son ancien système d'enlever la neige en la transportant entièrement, au lieu de la souffler sur les propriétés de ces contribuables."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est en conséquence.

RESOLU:-

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de l'article 170 de l'ordre du jour est différée.

8.- L'article 171 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller LaROCHE relativement aux travaux de prolongement de la rue St-Urbain:

"Proposé par le conseiller LaRoche,
Appuyé par les conseillers Labelle, Clouette, Desjardins, Tozzi et Rochon,

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de hâter les travaux de prolongement de la rue St-Urbain, de la rue Van Horne vers le nord, en pavant la chaussée en surface des voies ferrées, avec système de barrières, le coût serait ainsi moins onéreux que la construction d'un tunnel et la circulation au nord du tunnel du boulevard St-Laurent, serait moins congestionnée."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est en conséquence.

RESOLU:-

TUESDAY, JUNE 3rd, 1958

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

7.- Article 169 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor KLIGER concerning snow removal in Montréal:

"WHEREAS the City spreads salt, sand and other ingredients on its streets and sidewalks to melt snow and ice;

WHEREAS in the past the City used to remove the snow by carrying it away;

WHEREAS the City now has changed this system;

WHEREAS the City now blows the snow on the properties of its taxpayers;

WHEREAS the City taxpayers are dissatisfied with this new system;

WHEREAS these proprietors have suffered and are suffering damage to their properties and for which the City may be held responsible;

WHEREAS it is in the interest both of the City of Montréal and of its citizens that the City revert to the old system of removing the snow and not blowing it on the properties;

Moved by Councillor Klier,
Seconded by Councillor Shalinsky,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to revert back to its old system of removing the snow by taking it away entirely instead of blowing it on the properties of its taxpayers."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

By unanimous consent of the members present, consideration of article 170 of the order of the day was deferred.

8.- Article 171 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor LAROCHE concerning the extension works of Saint-Urbain Street;

"Moved by Councillor LaRoche,
Seconded by Councillors Labelle, Clouette, Desjardins, Tozzi and Rochon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of hastening the extension work of St-Urbain Street, from Van Horne Street northward, by paving over the tracks, with gates, the cost whereof would be less expensive than the construction of a tunnel and the traffic north of St. Laurent Boulevard would be relieved."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

MARDI, le 3 JUIN 1958

9.- L'article 172 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller MAYER relativement aux projets de modifications aux règlements et à la charte de la Cité:

"Sur la proposition du conseiller Mayer,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, lorsqu'il soumet au Conseil un projet de règlement amendant un règlement ou un projet de modifications à la charte, de citer le texte existant suivi du texte proposé."

10.- L'article 173 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller ROY relativement aux honoraires des colporteurs et solliciteurs:

Du consentement unanime des membres présents, le nom du conseiller Boulanger est substitué à celui du conseiller Roy, comme proposeur de cette motion.

"ATTENDU qu'il faut protéger le public qui est visité par nombre de colporteurs de toutes sortes;

ATTENDU qu'un propriétaire de commerce à demeure doit payer une forte taxe d'affaires et un permis d'exploitation;

ATTENDU que ce propriétaire doit se conformer à de nombreuses exigences de la part de la Cité;

ATTENDU que les commerces de colporteurs et de solliciteurs ne sont pas assujettis aux mêmes obligations et permis;

Proposé par le conseiller Boulanger,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier la section 12 du règlement 1862 en y changeant les honoraires dans les paragraphes a) et c)."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est
en conséquence.

RESOLU:-

11.- L'article 174 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SHALINSKY relativement à la construction de patinoires dans le parc Mackenzie-King:

"Proposé par le conseiller Shalinsky,
Appuyé par les conseillers David et Mayer,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder dans le plus bref délai possible à la construction de patinoires dans le parc Mackenzie-King et de voter les crédits à cette fin."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est
en conséquence.

RESOLU:-

12.- L'article 175 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SINGER relativement à la protection des établissements d'affaires au cours de la nuit:

TUESDAY, JUNE 3rd, 1958

9.- Article 172 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor MAYER concerning the draft amendments to the by-laws and the Charter of the City:

"On motion of Councillor Mayer,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability, when it submits to the Council a draft by-law amending a By-law or a draft of amendments to the Charter, to cite the existing text followed by the proposed text."

10.- Article 173 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor ROY concerning the fees of peddlers and canvassers:

By unanimous consent of the members present, the name of Councillor Boulanger was substituted to the one of Councillor Roy, as proposer of this motion.

"WHEREAS there is need to protect the public visited by a certain number of peddlers of all kinds;

WHEREAS an owner of a commercial establishment has to pay high business taxes and permit of operation;

WHEREAS such owner must conform with several requirements of the City;

WHEREAS the type of trades handled by peddlers and canvassers are not subjected to the same obligations and permit;

Moved by Councillor Boulanger,
Seconded by Councillor E. Pigeon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending section 12 of By-law No. 1862 by changing the fees in paragraph a) and c)."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly.

11.- Article 174 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SHALINSKY concerning the construction of wading-pools in Mackenzie-King Park:

"Moved by Councillor Shalinsky,
seconded by Councillors David and Mayer,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to proceed in the least possible delay to the construction of wading-pools in the Mackenzie-King Park, and to vote the credits to this purpose."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly.

12.- Article 175 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SINGER concerning the protection of business establishments during the night.

MARDI, le 3 JUIN 1958

"ATTENDU que le service de la police doit visiter et examiner tout établissement d'affaires, s'il n'est pas fermé adéquatement pour la nuit;

ATTENDU que cela constitue un danger pour le policier qui fait sa ronde s'il constate qu'une porte n'est pas sous clé. Il ne sait pas si l'on a pénétré dans les lieux ou si l'occupant a oublié de les mettre sous clé. Ce danger peut-être éliminé ou amoindri pour les officiers de police si un règlement était passé à l'effet que tout tenancier de magasin soit obligé de laisser une lumière allumée au cours des heures sombres de la nuit;

ATTENDU que cette lumière serait une forme de protection pour le constable qui effectue sa ronde. Il est également de l'intérêt de la ville de ne pas exposer ses constables à plus de danger qu'il n'est nécessaire;

Sur la proposition du conseiller Singer,
Appuyée par les conseillers Cummings, G. Brown, Shalinsky
et Snyder, il est

RESOLU:-

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un règlement à l'effet d'obliger tous les tenanciers de magasins de laisser au cours des heures qui suivent la fermeture dudit magasin une lumière allumée jusqu'à la réouverture le lendemain matin."

13.- L'article 176 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SINGER relativement à l'installation de feux de circulation à la croisée de l'avenue Wilderton ou à celle de l'avenue Hillsdale:

"ATTENDU qu'il existe un danger de circulation sur l'avenue Van Horne, entre l'avenue Wilderton et le chemin Beacon;

ATTENDU qu'il existe une déclivité de terrain sur l'avenue Van Horne dans ce territoire. Il s'ensuit que la circulation est-ouest ne peut apercevoir les véhicules et les piétons qui traversent au coin des avenues Wilderton et Hillsdale, ce qui rend cette traverse hasardeuse;

ATTENDU qu'il existe sur l'avenue Hillsdale, un carrefour pour les tramways et les autobus. Les piétons le traversent en tous sens en grand nombre surtout aux heures de pointes;

ATTENDU qu'il existe dans le territoire immédiat une école de 200 élèves et un centre communautaire qui dessert 600 membres du district avoisinant;

ATTENDU que ce danger existe pour tous les citoyens qui se servent de cette voie; il est absolument nécessaire qu'un feu de circulation soit installé à la croisée ou de l'avenue Wilderton ou de l'avenue Hillsdale;

Sur la proposition du conseiller Singer,
Appuyée par les conseillers Cummings, G. Brown, Shalinsky
et Snyder, il est

RESOLU:-

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer immédiatement un feu de circulation ou à la croisée de l'avenue Wilderton ou à celle de l'avenue Hillsdale."

14.- L'article 177 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SINGER relativement à la construction d'une voie élevée à la rue Victoria:

"ATTENDU que le prolongement de la rue Victoria à travers les voies du C.P.R. jusqu'à la rue Namur est une nécessité et une probabilité. Cette question devrait être réglée immédiatement;

ATTENDU que la congestion des tunnels présents du boulevard Décarie et de la Côte-des-Neiges est présentement aggravée par les inondations nombreuses qui se produisent dans ces tunnels et également dans les tunnels d'autres parties de la Ville. Cette croisée devrait être sous forme de voie élevée;

TUESDAY, JUNE 3rd, 1958

"WHEREAS the Police Department is obligated to pass through and examine every business premises if it is not properly closed through the night;

WHEREAS this is a hazard to the life of the constable on the beat should he meet with an open door. He does not know if the premises have been entered into or have been left unlocked by the occupant. That this hazard could be removed or made more safe for the policemen if a By-law was passed so that every shop keeper be subjected to leaving a light burning throughout the dark hours of the night;

WHEREAS this light is a form of assurance for the constable on the beat. It is also in the interest of the City not to expose their constables to any more danger than is necessary;

On motion of Councillor Singer,
Seconded by Councillors Cummings, G. Brown,
Shalinsky and Snyder, it was

RESOLVED:-

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a By-law prepared to oblige all storekeepers to leave a light open during the hours following the closing of the said stores until the re-opening the following morning;"

13.- Article 176 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SINGER concerning the installation of a traffic light at the crossing of Wilderton Avenue or at that of Hillsdale Avenue:

"WHEREAS there exists a traffic hazard on Van Horne Avenue, between Wilderton Avenue and Beacon Road;

WHEREAS there exists an incline on Van Horne Avenue in this area. It follows that traffic proceeding from East to West cannot see traffic and pedestrians crossing on Wilderton and Hillsdale Avenues, this makes this crossing hazardous;

WHEREAS there exists a tramway junction and bus junction at Hillsdale Avenue. Pedestrians are crossing back and forth in great numbers, especially during rush hours;

WHEREAS there exists in the immediate area a school of 200 pupils and an Assembly Hall servicing 600 members of the immediate district;

WHEREAS this hazard exists for all citizens using this thoroughfare; it is absolutely necessary that a traffic light be installed at the Wilderton or at the Hillsdale crossing;

On motion of Councillor Singer,
Seconded by Councillors Cummings, G. Brown,
Shalinsky and Snyder, it was

RESOLVED:-

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the measures required to have installed immediately a traffic light either at the crossing of Wilderton or at that of Hillsdale Avenue."

14.- Article 177 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SINGER concerning the erection of an overpass at Victoria Street:

"WHEREAS continuation of Victoria Street across the C.P.R. tracks to Namur Street is a necessity and a possibility. This matter should be put into action immediately;

WHEREAS the congestion of the present underpasses, at Décarie Boulevard and also at Côte-des-Neiges is also aggravated by the numerous floods that occur in these underpasses and also underpasses in other parts of the City. This crossing should be in the form of an "overpass";

MARDI, le 3 JUIN 1958

ATTENDU que les tunnels présentement existants qui sont exposés à un événement de force majeure deviendront beaucoup moins efficaces. Une méthode différente de traverse par une voie élevée donnera à la Ville un autre moyen de traverser;

Sur la proposition du conseiller Singer,
Appuyée par les conseillers Snyder et Shalinsky, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire construire une voie élevée qui permettra la croisée de la rue Victoria à travers les voies du C.P.R. jusqu'à la rue Namur."

15.- L'article 178 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller SINGER relativement à l'installation de pompes d'égouts dans les tunnels:

"Sur la proposition du conseiller Singer,
Appuyée par les conseillers Snyder, Shalinsky, David et Mayer, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié de faire une étude aux fins d'établir si l'installation de pompes d'égouts dans les tunnels constitue la solution aux problèmes créés par les inondations, et d'étudier la possibilité d'augmenter la capacité des égouts afin d'éviter l'installation de pompes, donnant ainsi à ce problème une solution permanente et de faire rapport au Conseil."

16.- L'article 179 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller CUMMINGS relativement à la durée d'interrogation des directeurs de services par les membres du Conseil:

"Proposé par le conseiller Cummings,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Provost, Vanier, G. Brown et Davidson,

Que les règles du Conseil soient modifiées en y ajoutant après l'article 24 l'article suivant:

"^{24a-} Subordonnement aux dispositions de la charte concernant le droit du Conseil d'interroger un directeur de service sur le budget de son département au cours de la séance convoquée pour l'étude du budget, aucun directeur ne doit être interrogé pendant plus de vingt minutes par un même membre du Conseil et la durée totale de l'interrogatoire ne doit pas excéder quatre heures."

Et, un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Mayer,

QUE l'étude des articles 179 à 197 inclusivement de l'ordre du jour soit différée à une séance ultérieure.

Le maire suppléant déclare ladite motion des conseillers Sigouin et Mayer hors d'ordre.

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, l'étude de l'article 179 de l'ordre du jour est différée.

Sur la proposition du conseiller Sigouin,
Appuyée par le conseiller Meunier, il est

RESOLU:- que l'étude des articles 180 à 197 inclusivement de l'ordre du jour soit différée à une séance ultérieure.

Le Conseil s'adjourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Jean
MAIRE,
Saint-Jean
MAIRE.

TUESDAY, JUNE 3rd, 1958

WHEREAS the present underpasses may be susceptible to an act of God and will be incapacitated. A different method of crossing by an overpass will give the City an other means of crossing;

On motion of Councillor Singer,
Seconded by Councillors Snyder and Shalinsky, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having an overpass constructed which would allow the crossing of Victoria Street across the C.P.R. tracks to Namur Street."

15.- Article 178 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor SINGER concerning the installation of sewer pumps in tunnels:

"On motion of Councillor Singer,
Seconded by Councillors Snyder, Shalinsky,
David and Mayer, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to make a study to establish if the installation of sewer pumps in tunnels is the solution to the problems created by floods, and to study the possibility of increasing the capacity of the sewers to avoid the installation of pumps whereby giving this problem a permanent solution and to make report to Council."

16.- Article 179 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor CUMMINGS concerning the duration of the interrogation of Directors of Departments by Council members:

"Moved by Councillor Cummings,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Provost,
Vanier, G. Brown and Davidson,

That the Rules of City Council be amended by adding thereto after Article 24 the following Article:

"^{24a-} Subordinately to the provisions of the Charter concerning the right of Council to question a Director of Department on the budget of his Department during the meeting convened for the study of the budget, no such Director shall be questioned for a period of more than twenty minutes by the same member of Council and the total duration of the questioning shall not exceed four hours."

And, a debate arising, it was

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Mayer,

THAT consideration of articles 179 to 197 inclusively of the order of the day be deferred to a subsequent meeting.

The Acting Mayor declared said motion of Councillors Sigouin and Mayer out of order.

And, another debate arising, by unanimous consent of the members present, consideration of article 179 of the order of the day was deferred.

On motion of Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Meunier, it was

that consideration of articles 180 to 197 inclusively of the order of the day be deferred to a subsequent meeting.

Council adjourn SINE DIE.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the resolutions, etc. contained in these minutes.

C. Longpré
CITY CLERK.
Saint-Jean
MAYOR,
Saint-Jean
MAYOR.

MERCREDI, LE 25 JUIN 1958
WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 25e jour de juin courant, à trois heures de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 25th day of June Instant, at 3 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day.

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 20 juin 1958.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le MERCREDI, VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN courant à TROIS HEURES de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par l'Office municipal de l'habitation salubre, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité.

C. E. Langpre
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

MERCREDI, 25 JUIN 1958

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

Form CK 1216

Form CK 1216

MERCREDI, LE 25 JUIN 1958
WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and ratification of the minutes of the preceding meeting.

**RAPPORTS DE L'OFFICE MUNICIPAL
DE L'HABITATION SALUBRE**

**REPORTS OF THE MUNICIPAL SANITARY
HOUSING BUREAU**

- 2 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2357 pourvoyant à un emprunt de \$4,700,000.00 pour dépenses capitales en vue de l'exécution d'un projet d'élimination de taudis et de construction d'habitations salubres.

801.4-2/1 (4^e page)

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2357 providing for a loan of \$4,700,000.00 for capital expenditures in view of the carrying out of a project of slum clearance and the construction of sanitary housing.

- 3 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,325,000.00 à même le règlement no 2357.

801.1-3/1 (4^e page)

To vote an additional credit of \$2,325,000.00 out of By-law No. 2357.

- 4 -

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$2,730,135.00 pour dépenses capitales en vue de l'exécution d'un projet d'élimination de taudis et de construction d'habitations salubres.

801.4-3/1 (4^e page)

Submitting a draft by-law providing for a loan of \$2,730,135.00 for capital expenditures to carry out a project of slum clearance and construction of sanitary housing.

- 5 -

À l'effet de voter un crédit préliminaire de \$150,000.00 pour les fins prévues à l'article précédent.

801.7-4/1 (4^e page)

To vote a preliminary credit of \$150,000.00 for the purposes provided in the preceding article.

- 6 -

A l'effet d'approuver les plans et devis d'exécution du projet des "Habitations Jeanne-Mance".

801.7-3/1 (4^e page)

To approve the plans and specifications of execution of the "Jeanne-Mance Housing Project".

- 7 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de cession d'une partie des terrains requis pour l'exécution du projet des Habitations Jeanne-Mance.

801.6-3/1 (4^e page)

To approve a deed of cession of part of the land required to execute the Jeanne-Mance Housing project.

- 8 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer certaines rues.

801.9-2/1 (4^e page)

Submitting a draft by-law to close certain streets.

- 9 -

A l'effet de recommander l'effacement de lignes homologuées.

801.1-4/1 (4^e page)

To recommend the erasure of homologated lines.

- 10 -

A l'effet de constituer "La Corporation des Habitations Jeanne-Mance".

801.3-5/1 (4^e page)

To create "The Corporation of the Jeanne-Mance Housing Project".

- 11 -

Nomination de trois membres de l'Office.

801.3-4/1 (4^e page)

Appointment of three members of the Bureau.

- 12 -

Nomination du président de l'Office.

idem

Appointment of the Chairman of the Bureau.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

tenue MERCREDI, le 25 juin 1958 à
3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, l'honorable sénateur Sarto Fournier, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-L. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guibeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Leberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret, Laporte et Savage.

-o-o-o-o-o-o-

Au début de la séance, le conseiller Pierre DesMarais demande à Son Honneur le maire où il devrait s'asseoir, vu que cette séance a été convoquée par l'exécutif no 2.

Son Honneur le maire donne lecture de l'article des règles du Conseil concernant la distribution des sièges et l'invite à prendre son siège ordinaire.

Questions de privilège

Le conseiller Clouette soulève une question de privilège et mentionne un article du journal "La Patrie du dimanche" du 22 juin courant, dans lequel l'on cite que le conseiller Gagliardi se plaint que la plupart des membres du Comité exécutif n'ont pas la vigueur voulue pour administrer...

Le conseiller J.-M. Savignac soulève ici un point d'ordre et déclare que la présente séance ayant été convoquée par l'Office municipal de l'habitation salubre l'on ne devrait pas attaquer les membres du Comité exécutif et que de plus la vigueur de ses membres n'a rien à voir avec la présente séance.

Son Honneur le maire déclare que cette question n'en n'est pas une de privilège au sens des règles du Conseil.

Le conseiller Boulanger soulève une autre question de privilège et proteste contre la publicité faite autour de la signature du Livre d'Or par une chienne. Il dit que cela est une insulte à toutes les personnalités qui ont signé ce livre.

Le conseiller Gagliardi soulève également un point d'ordre et déclare que Son Honneur le maire ne devrait pas tolérer que l'on se serve de toutes sortes d'éléments pour soulever des questions de privilège.

Son Honneur le maire déclare la question de privilège du conseiller Boulanger non fondée et ne lui permet pas de continuer ses explications. Il ajoute qu'il s'est produit un incident à son bureau lorsqu'il a voulu être galant envers une jeune fille aveugle et que certains journaux ont reproduit cet incident d'une façon fantaisiste.

Le conseiller Pierre DesMarais déclare que Son Honneur le maire est lui-même hors d'ordre et que s'il veut lui-même en discuter, il doit d'abord laisser la parole au conseiller Boulanger.

SPECIAL COUNCIL MEETING

held on WEDNESDAY, June 25th, 1958 at
3 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors Seigler,

(for names, see opposite page)

-o-o-o-o-o-o-o-o-

At the beginning of the meeting, Councillor Pierre DesMarais asked His Worship the Mayor where he should sit, as this meeting had been convened by the No. 2 Executive.

His Worship the Mayor gave reading of the article of the Rules of Council concerning the distribution of seats and invited him to take his usual seat.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Clouette rose to a question of privilege and mentioned an article of the newspaper "La Patrie du dimanche" of June 22nd instant, in which it was cited that Councillor Gagliardi complained that most of the members of the Executive Committee did not have sufficient vigour to administer . . .

Councillor J.-M. Savignac, rose to a point of order and declared that the present meeting having been convened by the Municipal Sanitary Housing Bureau, there should not be any attack made against the members of the Executive Committee and that moreover the vigour of its members had nothing to do with the present meeting.

His Worship the Mayor declared that this question was not one of privilege within the meaning of the Rules of Council.

Councillor Boulanger rose to another question of privilege and protested against the publicity made about the signature in the Golden Book by a dog. He said that it was an insult to all the personalities who had signed this book.

Councillor Gagliardi also rose to a point of order and declared that His Worship the Mayor should not tolerate that all kinds of excuses be used to raise questions of privileges.

His Worship the Mayor declared the question of privilege of Councillor Boulanger unjustified and did not permit him to continue his explanations. He added that the incident occurred in his office when he wanted to be courteous to a young blind girl and that certain newspapers have reproduced this incident in fantastic way.

Councillor Pierre DesMarais declared that His Worship the Mayor was himself out of order and that if he wanted to discuss, he should first leave Councillor Boulanger speak.

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Le conseiller A. Desmarais demande, comme il ne sait pas de quelle séance il s'agit, que le greffier lise le procès-verbal au complet.

Le greffier donne alors lecture du procès-verbal et au bout de quelques minutes le conseiller A. Desmarais se déclare satisfait, vu qu'il s'agit bien du procès-verbal de la séance du Conseil du 2 juin 1958.

Il est alors

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller J.-M. Savignac,

Que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 2 juin 1958 ainsi que celui de la séance d'ajournement qui l'a suivie.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Pierre DesMarais demande où en sont rendues les procédures prises par certains conseillers et citoyens sur la légalité de la formation de l'Office municipal de l'habitation salubre.

Le président du Comité exécutif et Son Honneur le maire déclarent qu'aucune procédure n'a été reçue à date et que d'ailleurs une loi spéciale a été adoptée par la Législature provinciale qui a ratifié tout ce qui avait été fait par le Conseil.

Le conseiller Pierre DesMarais demande ce qu'il arrivera si le Conseil procède à l'étude des questions apparaissant à l'ordre du jour et que la Cour décide que tout ce que le Conseil aura fait est illégal.

Le conseiller R. Savignac déclare que tout ce qui est présentement devant le Conseil a été préparé avec le concours d'un avocat du Contentieux municipal qui n'a signalé aucune possibilité d'illégalité.

Le conseiller Pierre DesMarais insiste pour avoir une réponse à sa question. Son Honneur le maire déclare alors qu'il est informé par l'avocat en chef de la Cité que la séance est parfaitement légale.

La motion des conseillers Lafaille et J.-M. Savignac à l'effet de ratifier le procès-verbal de la séance précédente étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le maire et le greffier de la Cité.

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day being read for the reading and ratification of the minutes of the preceding meeting.

Councillor A. Desmarais requested, as he did not know what meeting was concerned, that the City Clerk read the whole minutes of Council.

The City Clerk then gave reading of the minutes and a few minutes later, Councillor A. Desmarais declared himself satisfied, as these were the minutes of the Council meeting of June 2nd, 1958.

It was then

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That the minutes of the Council meeting held on June 2nd, 1958, and those of the following adjourned meeting be considered as read and be ratified.

And, a debate arising, Councillor Pierre DesMarais asked how far had gone the procedures taken by certain Councillors and citizens on the legality of the formation of the Municipal Sanitary Housing Bureau.

The Chairman of the Executive Committee and His Worship the Mayor declared that no procedures had been received to this date and that furthermore a special law had been adopted by the Provincial Legislature ratifying everything done by the Council.

Councillor Pierre DesMarais asked what would happen if the Council proceeded with the study of the questions appearing on the order of the day and the Court decided that everything done by the Council was illegal.

Councillor R. Savignac declared that everything now before Council has been prepared with the assistance of an attorney of the City Law Department who pointed out no possibility of illegality.

Councillor Pierre DesMarais insisted to obtain an answer to his question. His Worship the Mayor then declared that he was informed by the Chief City Attorney that the meeting was perfectly legal.

The motion of Councillors Lafaille and J.-M. Savignac to ratify the minutes of the preceding meeting being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 JUL 1958

2.- L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

(Pour rapport 19560 voir page 375 volume 51 des rapports)
 (Pour règlement 2420 voir page 380 volume 51 des rapports)
 201.4-3/1 (40 ans)
 Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et Provost,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui est annexé.

Et, un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller Saulnier,
 Appuyé par le conseiller Robert,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit retourné à l'Office municipal de l'habitation salubre pour plus ample étude.

Ladite motion des conseillers Saulnier et Robert étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Lévesque, Goulet, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Péroquin, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Bourret et Laporte. (32)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Klier, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mon-dor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, Mrs. Saul Hayes et Savage. (51)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

Il est alors

Proposé par le conseiller Meunier,
 Appuyé par le conseiller A. Desmarais,

Que ledit projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en en biffant dans le titre et dans le premier ATTENDU les mots suivants: "et de construction d'habitats salubres".

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le maire déclare la motion des conseillers Meunier et A. Desmarais hors d'ordre vu qu'elle ne porte pas l'approbation du Contentieux municipal.

Proposé par le conseiller Meunier,
 Appuyé par le conseiller A. Desmarais,

Que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le projet de règlement présentement devant le Conseil.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Meunier et A. Desmarais retirent leur motion.

2.- Article 2 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillors English, R. Savignac
 and Provost,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising, it was

Moved by Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillor Robert,

That the report now before Council be referred back to the Municipal Sanitary Housing Bureau for further study.

Said motion of Councillors Saulnier and Robert being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Lévesque, Goulet, (32)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (51)

Thus, said motion was rejected.

It was then

Moved by Councillor Meunier,
 Seconded by Councillor A. Desmarais,

That said draft by-law now before Council be amended by striking therein in the title and in the first PARAGRAPH the following words: "and the construction of sanitary housing".

And, a debate arising, His Worship the Mayor declared the motion of Councillors Meunier and A. Desmarais out of order as it does not bear the approval of the City Law Department

Moved by Councillor Meunier,
 Seconded by Councillor A. Desmarais,

That this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the draft by-law now before Council.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present Councillors Meunier and A. Desmarais withdrew their motion.

MERCREDI, le 25 juin 1958

A la demande de Son Honneur le maire, M^e Théo. Lespérance du Contenu municipal entre dans la salle des délibérations et fournit certains renseignements.

Et, un débat s'engageant, les conseillers Meunier et A. Desmarais soumettent de nouveau la motion ci-dessous et demandent à M^e Lespérance de l'approuver.

"Que le projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en biffant dans le titre et dans le premier ATTENDU les mots suivants: "et de construction d'habitations salubres"."

Son Honneur le maire déclare qu'il ne peut prendre en considération cette motion vu qu'il l'a déjà déclarée hors d'ordre.

Et, un autre débat s'engageant,

Le conseiller Meunier déclare que Son Honneur le Maire se fiche des conseillers et que pour cette raison il se retire de la salle du Conseil.

Le conseiller Pierre DesMarais ajoute que la décision de Son Honneur le maire ne concorde pas avec les faits et comme il considère partielle sa façon de conduire les débats, il se retire également.

Le conseiller Clouette dit qu'il n'aime pas le proposer de la motion présentement devant le Conseil et il sort aussi de la salle des délibérations.

La motion principale à l'effet que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, R. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (56)

CONTRE: J.-N. Drapeau, Tozzi, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet, Sauvageau, Boulanger, Robert, Pourret et Laporte. (19)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 9 inclusivement étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés avec le même partage de voix que sur la motion ci-dessus. (56-19)

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers English, R. Savignac et
Provost, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté avec le même partage de voix que pour la motion ci-dessus.

Son Honneur le maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

At the request of His Worship the Mayor, Mr. Théo Lespérance of the City Law Department entered the Council Room and furnished certain information.

And, a debate arising, Councillor Meunier and A. Desmarais again submitted the above motion and requested Mr. Lespérance to approve it.

"THAT the draft by-law now before Council be amended by striking therein in the title and the first PARAGRAPH the following words "and the construction of sanitary housing".

His Worship the Mayor declared that he cannot consider this motion as he had already declared it out of order.

And, another debate arising,

Councillor Meunier declared that His Worship the Mayor made fun of the Councillor and that for this reason he withdrew from the Council Room.

Councillor Pierre DesMarais added that the decision of His Worship the Mayor did not agree with the facts and that as he considered partial the conduct of the debate, he also withdrew.

Councillor Clouette said he did not like the proposer of the motion now before Council and he also went out of the Council Room.

The main motion that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (56)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-N. Drapeau, (19)

RESOLVED:- accordingly.

Councillor accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 9 inclusively being read and a debate arising, they were agreed to with the same division of vote as for the above motion. (56-19)

RESOLVED:-

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R. Savignac
and Provost, it was
that said draft by-law now be adopted with the same division of vote as for
the above motion.

RESOLVED:-

His Worship the Mayor declared the above draft by-law adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 JUL 1958

3.- L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

155

(Pour rapport 107600 voir page 374 volume 51 des rapports)
201.1-31 (4^e partie)
 Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et Provost,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Féloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (56)

CONTRE: Les conseillers J.-N. Drapeau, Tozzi, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret et Laporte. (18)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 JUL 1958

4.- L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

156

(Pour rapport 107600 voir page 375 volume 51 des rapports)
 (Pour règlement 2421 voir page 379 volume 51 des rapports)
201.4-31 (4^e partie)
 Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et Provost,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Féloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (56)

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

3.- Article 3 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillors English, R. Savignac
 and Provost,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (56)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-N. Drapeau, (18)

Thus, said motion was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

4.- Article 4 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillors English, R.
 Savignac and Provost,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (56)

(for names, see opposite page)

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

CONTRE: Les conseillers J.-N. Drapeau, Tozzi, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret et Laporte. (18)

Ainsi, ladite motion est adoptée.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 13 inclusivement étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés avec le même partage de voix que pour la motion ci-dessus.

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers English, R. Savignac et Provost, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté avec le même partage de voix que pour la motion ci-dessus.

Son Honneur le maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUL 1958

5.- L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

(Pour rapport 107600-167 voir page 375 volume 51 des rapports)
Z 01 . 7 - 4 / (4^e série)
Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et Provost,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrasin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (56)

CONTRE: Les conseillers J.-N. Drapeau, Tozzi, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret et Laporte. (18)

RESOLU:- Ainsi, ladite motion est adoptée et il est
en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

6.- L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

(Pour rapport 107600-177 voir page 376 volume 51 des rapports)
Z 01 . 7 - 3 / (4^e série)

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

NAYS: Councillors J.-N. Drapeau, (18)

Thus, said motion was adopted.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and article 1 to 13 inclusively being read and a debate arising, they were agreed to with the same division of vote as for the above motion.

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R. Savignac,
and Provost, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted with the same division of vote as for the above motion

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

5.- Article 5 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R.
Savignac and Provost,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (56)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-N. Drapeau, (18)

Thus, said motion was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

6.- Article 6 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et
Provost,

Que l'édit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller Robert,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit retourné à l'Office municipal de l'habitation salubre pour plus ample étude.

Ladite motion des conseillers Saulnier et Robert étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-N. Drapeau, Mayer, Tozzi, Montpetit, Angers, Saulnier, Siguin, Féloquin, Leroux, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet, Sauvageau, F. Drapeau, Robert et Bourret. (20)

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Codin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-H. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Poire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Kondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, Mrs. Saul Hayes et Savage. (52)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

La motion principale à l'effet d'adopter l'édit rapport étant mise aux voix, elle est adoptée avec le même partage de voix que pour la motion ci-dessus et il est en conséquence.

RESOLU:-

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents.

7.- L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

107600-161 (Pour rapport voir page 376 volume 51 des rapports)

801.6-3/1 (4^e éme)
Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et
Provost,

Que l'édit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller J.-N. Drapeau,
Appuyée par le conseiller Sauvageau,

RESOLU:-

que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R.
Savignac and Provost,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Robert,

That the report now before Council be referred back to the Municipal Sanitary Housing Bureau for further study.

Said motion of Councillors Saulnier and Robert being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-N. Drapeau, (20)
(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, (52)

Thus, said motion was rejected.

The main motion to adopt said report being put, it was adopted with the same division of vote as for the above motion and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter being the majority of the members present.

7.- Article 7 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau;

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R.
Savignac and Provost,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was

On motion of Councillor J.-N. Drapeau,
Seconded by Councillor Sauvageau,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the study of the present order of the day.

MERCREDI, le 25 JUIN 1958.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour.

Son Honneur le maire reprend le fauteuil et les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Angers, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Lafiche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Guillet, Sauvageau, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert et Savage étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Son Honneur le maire déclare ici qu'à la suite du bruit et de la confusion qui existaient lorsque l'article 6 de l'ordre du jour a été adopté, il croit qu'il serait dans l'intérêt du Conseil et de la population de continuer le débat et de prendre de nouveau le vote sur cette question.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lauriault,
Appuyé par le conseiller Godin,

Que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport.

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Lauriault et Godin retirent leur motion.

La motion des conseillers J.-M. Savignac, English, R. Savignac et Provost à l'effet d'adopter ledit rapport constituant l'article 6 de l'ordre du jour étant de nouveau mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, Mrs. Saul Hayes et Savage.(53)

CONTRE: Les conseillers J.-N. Drapeau, Mayer, Tozzi, Montpetit, Angers, Péloquin, Leroux, Snyder, Lafiche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet, Sauvageau, F. Drapeau et Robert. (17)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents.

8.- L'article 7 de l'ordre du jour étant de nouveau lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

106700-161
(Pour rapport voir page 376 volume 51 des rapports)
801. 6 - 3/1 (4^e anné)
Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et
Provost, il est

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

And, at 8:30 o'clock P.M., this day.

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors J.-M. Savignac, . . .

(for names, see opposite page)

and Savage, being present, Council resumed its meeting.

His Worship the Mayor declared that following the noise and the confusion existing when article 6 of the order of the day was adopted, he believed that it would be in the interest of the Council and of the population to continue the debate and to vote again on this motion.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lauriault,
Seconded by Councillor Godin,

That this Council resolves itself into Committee of the Whole to study said report.

And, another debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Lauriault and Godin withdrew their motion.

The motion of Councillors J.-M. Savignac, English, R. Savignac and Provost to adopt said report constituting article 6 of the order of the day being put again, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (53)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-N. Drapeau, Mayer, (17)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present.

8.- Article 7 of the order of the day being read again to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R. Savignac
and Provost, it was

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

RESOLU:- que l'édit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

9.- L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

(Pour rapport 107600-179 voir page 376 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2422 voir page 380 volume 51 des rapports)

*z o l . 9 - 2 / 1
(4^e partie)* Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et Provost,

Que l'édit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers English, R. Savignac et Provost, il est

RESOLU:- que l'édit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

10.- L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

162
(Pour rapport 107600 voir page 377 volume 51 des rapports)

*z o l . 1 - 4 / 1
(4^e partie)* Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers English, R. Savignac et Provost, il est

RESOLU:- que l'édit rapport soit adopté.

11.- L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant de l'Office municipal de l'habitation salubre:

107600-163
(Pour rapport voir page 377 volume 51 des rapports)

*z o l . 3 - 5 / 1
(4^e partie)* Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers English, R. Savignac et Provost,

Que l'édit rapport soit adopté.

RESOLU:-

that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

9.- Article 8 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R.
Savignac and Provost

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R.
Savignac and Provost, it was

RESOLU:-

that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

10.- Article 9 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R.
Savignac and Provost, it was

RESOLU:-

that said report be adopted.

11.- Article 10 of the order of the day being read to consider the following report from the Municipal Sanitary Housing Bureau:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors English, R. Savignac
and Provost

That said report be adopted.

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lortie, Godin, Murphy, Lavendure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrasin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, G. Brown, Davidson, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (54)

CONTRE: Les conseillers Mayer, Tozzi, Angers, Péloquin, Leroux, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet et Sauvageau. (13)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents.

À ce stade de la présente séance, le conseiller English, vice-président de l'Office municipal de l'habitation salubre, rend hommage à ses collègues pour le soutien qu'ils lui ont apporté et il offre également des remerciements au président du Comité exécutif ainsi qu'aux différents directeurs de services municipaux pour l'aide précieuse qu'ils lui ont accordée dans la préparation des rapports nécessaires pour la mise en branle du projet des Habitations Jeanne-Mance.

12.- L'article 11 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la nomination de trois membres de l'Office municipal de l'habitation salubre.

Sur la proposition du conseiller Lessard,
Appuyée par les conseillers Bertrand et Lauriault,
il est

RESOLU:- que le conseiller Gérard LOISELLE soit nommé membre de l'Office municipal de l'habitation salubre. (Les conseillers Quintal et LaRoche dissidents)

Proposé par le conseiller Mondor,
Appuyé par les conseillers Lecours, A. Despatis, Lépine, Shalinsky, Angrignon, Lessard, Loiselle, Marchand, Lauriault, Collette, Brisebois, Bertrand et Aronoff,

Que le conseiller Harry DUBROVSKY soit nommé membre de l'Office municipal de l'habitation salubre.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Hanley, Delisle, Dupuis, Lauriault, Godin, Lépine, M. Despatis, Sarrasin, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Marchand, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Bégin, F. Drapeau et Mrs. Saul Hayes. (35)

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (54)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Mayer, Tozzi, Angers Péloquin, Leroux, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Guillet et Sauvageau. (13)

Thus, said motion was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter being the majority of the members present.

At this stage of the present meeting, Councillor English, Vice-Chairman of the Municipal Sanitary Housing Bureau, paid tribute to his colleagues for the assistance they have given him, and he also thanked the Chairman of the Executive Committee and the Directors of the Municipal Departments for the precious aid they have granted him in the preparation of the necessary reports for the execution of the Jeanne-Mance Housing Project.

12.- Article 11 of the order of the day being read to consider the appointment of three members of the Municipal Sanitary Housing Bureau:

On motion of Councillor Lessard,
Seconded by Councillors Bertrand and Lauriault,
it was

RESOLVED:- that Councillor Gérard LOISELLE be appointed member of the Municipal Sanitary Housing Bureau. (Councillors Quintal and LaRoche dissenting)

Moved by Councillor Mondor,
Seconded by Councillors Lecours, A. Despatis, Lépine, Shalinsky, Angrignon, Lessard, Loiselle, Marchand, Lauriault, Collette, Brisebois, Bertrand et Aronoff,

That Councillor Harry DUBROVSKY be appointed member of the Municipal Sanitary Housing Bureau.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (35)

(for names, see opposite page)

MERCREDI, le 25 JUIN 1958

CONTRE: Les conseillers O'Flaherty, J.-O. Asselin, McDougall, Vanier, Kolber, Lortie, Murphy, Lavendure, English, Goulet, Provost, Hanson, Mayer, Tozzi, M.-W. Hayes, Angers, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Peloquin, G. Brown, Davidson, Tait, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Mayrand, Guillet, Sauvageau et Savage. (32)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est
en conséquence.

Sur la proposition du conseiller E. Pigeon,
Appuyée par le conseiller Bonnier, il est

RESOLU:- que le conseiller Georges GODIN soit nommé membre de l'Office municipal de l'habitation salubre. (Les conseillers LaRoche, Mayer, Roy, Guillet, Quintal et Desjardins dissidents)

13.- L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la nomination du président de l'Office municipal de l'habitation salubre.

801. 3-4/
148 paire

Sur la proposition du conseiller A. Despatis,
Appuyée par les conseillers English, Provost, Loiselle, Godin, Dubrovsky, Mondor, M. Despatis, Laberge, Lauriault, Angrignon, il est

RESOLU:- que le conseiller Roland SAVIGNAC soit nommé président de l'Office municipal de l'habitation salubre. (Les conseillers Guillet, Desjardins, Quintal, Angers, LaRoche et Roy dissidents)

Le conseiller R. Savignac se lève et remercie chaleureusement les membres du Conseil pour le témoignage d'estime qu'ils viennent de lui accorder et qu'il fera tout ce qui est possible pour être à la hauteur de cette importante fonction.

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

G. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Sainte-Marie
MAIRE,
Sainte-Marie
MAIRE.

WEDNESDAY, JUNE 25th, 1958

NAYS: Councillors O'Flaherty, (32)

(for names, see opposite page)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

On motion of Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillor Bonnier, it was

RESOLVED:- that Councillor Georges GODIN be appointed member of the Municipal Sanitary Housing Bureau. (Councillors LaRoche, Mayer, Roy, Guillet, Quintal and Desjardins dissenting)

13.- Article 12 of the order of the day being read to consider the appointment of the "hairman of the Municipal Sanitary Housing Bureau:

On motion of Councillor A. Despatis,
Seconded by Councillors English, Provost, Loiselle, Godin, Dubrovsky, Mondor, M. Despatis, Laberge, Lauriault, Angrignon, it was

RESOLVED:- that Councillor Roland SAVIGNAC be appointed Chairman of the Municipal Sanitary Housing Bureau. (Councillors Guillet, Desjardins, Quintal, Angers, LaRoche, and Roy dissenting)

Councillor R. Savignac rose and heartily thanked the members of Council for the mark of esteem they just given him and stated that he would do his utmost to fulfill this important function.

Council adjourn SINE DIE.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

G. Longpré

CITY CLERK.

Sainte-Marie
MAYOR,
Sainte-Marie
MAYOR.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 29^e jour de juillet courant, à trois heures de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 29th day of July instant, at 3 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 25 juillet 1958.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le MARDI, VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET courant à TROIS HEURES de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité.

C.E. Langlois
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

MARDI, 29 JUILLET 1958

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

TUESDAY, JULY 29th, 1958

Formule CK 1216

Formule CK 1216

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Reading and ratification of the minutes of the preceding meeting.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

- 2 -

A l'effet de nommer M. Romeo Mondello directeur du service d'urbanisme.

To appoint Mr. Roméo Mondello as Director of the City Planning Department.

- 3 -

Nomination d'un conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Charles C. Brown.

Appointment of a Class "B" Councillor to replace former Councillor Charles C. Brown.

- 4 -

A l'effet d'augmenter le traitement des membres de la Commission du service civil.

To increase the salary of the members of the Civil Service Commission.

- 5 -

A l'effet de nommer les vérificateurs prévus par le règlement no 1981 créant la Commission de Transport de Montréal.

To appoint the auditors provided by By-law No. 1981 creating the Montreal Transportation Commission.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 6 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842, tel que modifié, autorisant un emprunt de \$30,500,000.00 pour dépenses d'expropriations.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842, as amended, authorizing a loan of \$30,500,000.00 for expropriation expenses.

- 7 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2056 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2056 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks, as amended.

- 8 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2214 autorisant un emprunt de \$7,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2214 authorizing a loan of \$7,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks, as amended.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 9 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2323 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

- 10 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'autoriser un emprunt de \$7,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

- 11 -

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$7,500,000.00 pour dépenses capitales.

- 12 -

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$3,000,000.00 pour dépenses capitales.

- 13 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2384, tel que modifié, autorisant un emprunt de \$2,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

Construction d'égouts

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$144,700.00 pour la reconstruction d'un égout dans la rue Saint-André, de la rue Cherrier à l'avenue Duluth.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,400.00 pour la reconstruction d'un égout dans la rue Tellier, de la rue Mousseau à la rue des Ormeaux.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Parthenais, de l'égout existant au sud de l'avenue Charland aux limites de la Cité.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue du Fort-Lorette, du boulevard Gouin en gagnant le nord.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2323 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks, as amended.

Submitting a draft by-law to authorize a loan of \$7,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks.

Submitting a draft by-law providing for a loan of \$7,500,000.00 for capital expenditures.

Submitting a draft by-law providing for a loan of \$3,000,000.00 for capital expenditures.

Submitting a draft by-law to amend by-law No. 2384, as amended, authorizing a loan of \$2,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks.

Laying of sewers

To vote a credit of \$144,700.00 to rebuild a sewer in Saint-André Street, from Cherrier Street to Duluth Avenue.

To vote a credit of \$15,400.00 to rebuild a sewer in Tellier Street, from Mousseau Street to des Ormeaux Street.

To vote a credit of \$15,100.00 to lay a sewer in Parthenais Street, from the existing sewer south of Charland Avenue to the City limits.

To vote a credit of \$3,900.00 to lay a sewer in Fort-Lorette Street, from Gouin Boulevard northward.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sherbrooke, (côté sud), de la rue Frontenac à l'avenue Gascon.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Roy, de l'avenue Coloniale à la rue de Bullion.

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction d'un égout dans la 27ème Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Dubuisson, de l'avenue Fletcher à la rue de Contrecoeur.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue French à la rue Joffre.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$249,700.00 pour la reconstruction d'un égout dans la rue Notre-Dame, de la rue Guy à la rue Fulford.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$23,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée no 278-3 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue Meilleur à la rue projetée no 278-8 du même cadastre.

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Dubuisson, de la rue Bossuet à la rue de Cadillac.

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$69,400.00 pour la construction d'égouts dans les rues projetées nos 2-88, 6-131, 132, 150, 10-180, 10-172 et P.6 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, au nord de la rue de Salaberry, entre l'avenue de Poutrincourt et l'autoroute des Laurentides.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Henri-Julien, de l'avenue Mozart à la rue Bélanger.

- 28 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Meilleur, de la rue de Port-Royal à la rue Sauvé.

- 29 -

A l'effet de voter un crédit de \$21,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Vianney, de l'avenue Charland en gagnant le sud.

- 30 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Taillon, de la rue Tiffin en gagnant le sud.

- 31 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Laperle, du boulevard Gouin au boulevard Henri-Bourassa.

- 32 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,700.00 pour la reconstruction d'un égout dans l'avenue Dubuisson, de la rue Baldwin à l'avenue Lebrun.

- 33 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la reconstruction d'un égout dans l'avenue Dubuisson, de l'avenue Lebrun à l'avenue Mercier.

- 34 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyer, de l'égout existant au sud de la rue de Fleurimont à la rue des Carrières, et dans la rue des Carrières, de la rue Boyer en gagnant l'est.

- 35 -

A l'effet de voter un crédit de \$354,300.00 pour la construction d'un égout dans les deux côtés du boulevard Henri-Bourassa, de la rue Meilleur à un point situé à l'ouest du boulevard Persillier.

To vote a credit of \$16,700.00 for the construction of a sewer in Henri-Julien Avenue, from Mozart Avenue to Bélanger Street.

To vote a credit of \$24,000.00 for the construction of a sewer in Meilleur Street, from de Port-Royal Street to Sauvé Street.

To vote a credit of \$21,500.00 to lay a sewer in Vianney Avenue, from Charland Avenue southward.

To vote a credit of \$9,500.00 to lay a sewer in Taillon Street, from Tiffin Street southward.

To vote a credit of \$12,800.00 to lay a sewer in Laperle Street, from Gouin Boulevard to Henri-Bourassa Street.

To vote a credit of \$14,700.00 to re-lay a sewer in Dubuisson Avenue, from Baldwin Street to Lebrun Avenue.

To vote a credit of \$4,700.00 to re-lay a sewer in Dubuisson Avenue, from Lebrun Avenue to Mercier Avenue.

To vote a credit of \$17,800.00 to lay a sewer in Boyer Street, from the existing sewer south of the Fleurimont Street to des Carrières Street, and in des Carrières Street, from Boyer Street eastward.

To vote a credit of \$354,300.00 to lay a sewer in both sides of Henri-Bourassa Boulevard, from Meilleur Street to a point west of Persillier Boulevard.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

Construction de trottoirs

- 36 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue projetée 26-112 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, située à l'ouest de la Rue Bossuet et au sud de la rue Sherbrooke.

- 37 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Émile, de la rue Boyce à la rue de Marseille.

- 38 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Dubuisson, de l'avenue Mercier à l'avenue Lebrun.

- 39 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Louis-Veuillot, de la rue Sherbrooke à la rue de Jumonville.

- 40 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ontario, de l'avenue Mercier à la rue Saint-Donat.

- 41 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Lille, de la rue Prieur au boulevard Henri-Bourassa.

- 42 -

A l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Davidson, de la rue Ontario à la rue Sherbrooke.

- 43 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Davidson, de la rue Ontario à la rue Rachel.

Laying of sidewalks

- 36 -

To vote a credit of \$4,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of projected street 26-112 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, west of Bossuet Street and south of Sherbrooke Street.

To vote a credit of \$15,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Émile Street, from Boyce Street to de Marseille Street.

To vote a credit of \$1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Dubuisson Avenue, from Mercier Avenue to Lebrun Avenue.

To vote a credit of \$10,200.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Louis-Veuillot Street, from Sherbrooke Street to de Jumonville Street.

To vote a credit of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ontario Street, from Mercier Avenue to Saint-Donat Street.

To vote a credit of \$11,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lille Street, from Prieur Street to Henri-Bourassa Boulevard.

To vote a credit of \$16,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Davidson Street, from Ontario Street to Sherbrooke Street.

To vote a credit of \$13,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Davidson Street, from Ontario Street to Rachel Street.

MARDI, 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 44 -

A l'effet de voter un crédit de \$700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 41^{me} Avenue, du trottoir existant au nord de la rue Beaubien en gagnant le nord.

- 45 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Letourneau, de la rue Notre-Dame à la rue Ontario, sur le côté est, et de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine et de la rue Sainte-Catherine à la rue Ontario, sur le côté ouest.

- 46 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Letourneau, du fleuve à la rue Notre-Dame.

- 47 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la reconstruction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Iberville, de la rue Masson en gagnant le sud.

- 48 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Fletcher, de la rue Notre-Dame à l'avenue Dubuisson.

- 49 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue McVey, de la rue Curatteau à la rue Lepailleur.

- 50 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, de l'avenue Vianney à la rue Émile.

- 51 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ontario, de la rue de Cadillac à la rue Duquesne.

To vote a credit of \$700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of 41st Avenue, from the existing sidewalk north of Beaubien Street northward.

To vote a credit of \$25,100.00 to lay permanent sidewalks on Letourneau Avenue, from Notre-Dame Street to Ontario Street on the east side, and from Notre-Dame Street to Sainte-Catherine Street, and from Sainte-Catherine Street to Ontario Street on the west side.

To vote a credit of \$2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Letourneau Avenue, from the river to Notre-Dame Street.

To vote a credit of \$10,400.00 to re-lay permanent sidewalks on both sides of d'Iberville Street, from Masson Street southward.

To vote a credit of \$5,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fletcher Avenue, from Notre-Dame Street to Dubuisson Avenue.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of McVey Street, from Curatteau Street to Lepailleur Street.

To vote a credit of \$6,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, from Vianney Avenue to Émile Street.

To vote a credit of \$2,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ontario Street, from de Cadillac Street to Duquesne Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 52 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Jumonville, de la rue La-cordaire à la rue Dickson.

- 53 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Souligny, de la rue Mousseau à la rue Joffre.

- 54 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Louis-Veuillot, de la rue de Jumonville à la rue Turenne.

- 55 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Leman, de la rue Boyer en gagnant l'est.

- 56 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lepailleur, de la rue Tellier à un point situé au nord de la rue McVey.

- 57 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-André, de la rue Duluth à la rue Napoléon et de la rue Roy à la rue Cherrier.

- 58 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Bossuet, de la rue Ontario à l'avenue Dubuisson.

- 59 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Dubuisson, entre les rues Bossuet et de Cadillac.

- 60 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boyce, de la rue Arcand à l'avenue Haig.

- 61 -

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 61 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Hays, de la rue LaFontaine à la rue Ontario.

- 62 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Taché, de la rue Prieur au boulevard Henri-Bourassa.

- 63 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sainte-Claire de la rue Taillon à la rue Paul Pau.

- 64 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Saint-Élie, de l'avenue de Chateaubriand en gagnant l'ouest.

- 65 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Verville, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

- 66 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lacordaire, de la rue de Jumonville à la rue Turenne.

- 67 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Darlington, du chemin de la Côte-Sainte-Catherine en gagnant le sud.

- 68 -

A l'effet de voter un crédit de \$232,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ontario, de la rue de Bleury au boulevard Pie IX.

To vote a credit of \$10,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hays Avenue, from Lafontaine Street to Ontario Street.

To vote a credit of \$7,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Taché Street, from Prieur Street to Henri-Bourassa Boulevard.

To vote a credit of \$2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sainte-Claire Street, from Taillon Street to Paul-Pau Street.

To vote a credit of \$1,600.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Saint-Élie Street, from de Chateaubriand Avenue westward.

To vote a credit of \$10,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Verville Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

To vote a credit of \$5,200.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lacordaire Street, from de Jumonville Street to Turenne Street.

To vote a credit of \$3,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Darlington Avenue, from Côte-Sainte-Catherine Road, southward.

To vote a credit of \$232,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ontario Street, from de Bleury Street to Pie IX Boulevard.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 69 -

A l'effet de voter un crédit de \$74,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Notre-Dame, de la rue Colborne à la rue Fulford.

- 70 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Brennan, de la rue Prince à la rue Duke.

- 71 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Brennan, de la rue Duke à la rue Ann, et sur le côté est de la rue Ann, de la rue Brennan en gagnant le sud.

- 72 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Boyer, entre les rues de Fleurimont et des Carrières.

- 73 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-André, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud.

- 74 -

A l'effet de voter un crédit de \$18,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Hays, de la rue Notre-Dame à la rue LaFontaine.

- 75 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Walkley, de l'avenue Western à la rue Sherbrooke.

- 76 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Hector, de la rue Bellerive à la rue Notre-Dame, et de la rue Sainte-Claire à la rue Sherbrooke, et sur le côté ouest, de la rue Sainte-Claire en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 77 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dufresne, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine.

- 78 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Benny, de l'avenue Western à la rue Sherbrooke.

- 79 -

A l'effet de voter un crédit de \$54,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ontario, du boulevard Pie IX à la rue Viau.

- 80 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Poupart, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine.

- 81 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boyce, de l'avenue Bourbonnière au boulevard Pie IX.

- 82 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la reconstruction d'un trottoir sur le côté est de la rue Colborne, de la rue Brennan à la rue de la Commune.

- 83 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la reconstruction d'un trottoir sur le côté nord de la rue de la Commune, de la rue Colborne à la rue Duke.

- 84 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Henri-Bourassa, de la rue Meilleur en gagnant l'ouest.

- 77 -

To vote a credit of \$10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dufresne Street, from Notre-Dame Street to Sainte-Catherine Street.

- 78 -

To vote a credit of \$11,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Benny Avenue, from Western Avenue to Sherbrooke Street.

- 79 -

To vote a credit of \$54,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ontario Street, from Pie IX Boulevard to Viau Street.

- 80 -

To vote a credit of \$7,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Poupart Street, from Notre-Dame Street to Sainte-Catherine Street.

- 81 -

To vote a credit of \$10,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Boyce Street, from Bourbonnière Avenue to Pie IX Boulevard.

- 82 -

To vote a credit of \$4,100.00 for the reconstruction of a sidewalk on the east side of Colborne Street, from Brennan Street to de la Commune Street.

- 83 -

To vote a credit of \$6,100.00 for the reconstruction of a sidewalk on the north side of de la Commune Street, from Colborne Street to Duke Street.

- 84 -

To vote a credit of \$26,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Henri-Bourassa Boulevard, from Meilleur Street westward.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 85 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la reconstruction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Bélanger, entre les rues Saint-Hubert et Saint-André, sur le côté est de la rue Saint-Hubert et sur le côté ouest de la rue Saint-André, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

- 86 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Amherst, de la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine.

- 87 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Gilmore, de la rue Saint Patrick en gagnant le sud.

- 88 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boyce, de la rue Joffre à la rue French.

- 89 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'un pavage sur la rue projetée 26-112 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, située à l'ouest de la rue Bossuet et au sud de la rue Sherbrooke.

Construction de pavages

Laying of pavings

- 90 -

A l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Émile, de la rue Boyce à la rue de Marseille.

- 91 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Louis-Veuillot, au sud de la rue de Marseille.

To vote a credit of \$50,000.00 to lay a permanent paving in Saint-Émile Street, from Boyce Street to de Marseille Street.

To vote a credit of \$10,000.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Louis-Veuillot Street, south of de Marseille Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 92 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de l'avenue Champagneau, au sud de la rue Jarry.

- 93 -

A l'effet de voter un crédit de \$19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Laurendeau, entre les rues Denonville et de Villiers.

- 94 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 24e Avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse.

- 95 -

A l'effet de voter un crédit de \$19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Fabre, entre les rues Jean-Talon et Everett.

- 96 -

A l'effet de voter un crédit de \$16,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Ville-Marie, entre les rues LaFontaine et Adam.

- 97 -

A l'effet de voter un crédit de \$38,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Lille, de la rue Prieur au boulevard Henri-Bourassa.

- 98 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Ontario, de l'avenue Mercier à la rue Saint-Donat.

- 99 -

A l'effet de voter un crédit de \$218,500.00 pour la reconstruction du pavage sur la rue Davidson, de la rue Ontario à la rue de Rouen, et de ladite rue de Rouen à la rue Rachel.

To vote a credit of \$5,100.00 to lay a permanent paving in the lane west of Champagneur Avenue, south of Jarry Street.

To vote a credit of \$19,300.00 to lay a permanent paving in the lanes west of Laurendeau Street, between Denonville and de Villiers Street.

To vote a credit of \$14,700.00 to lay a permanent paving in the lanes east of 24th Avenue, between Rosemont Boulevard and de Bellechasse Street.

To vote a credit of \$19,600.00 to lay a permanent paving in the lane east of Fabre Street, between Jean-Talon and Everett Streets.

To vote a credit of \$16,500.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Ville-Marie Street, between Lafontaine and Adam Streets.

To vote a credit of \$38,700.00 to lay a permanent paving on de Lille Street, from Prieur Street to Henri-Bourassa Boulevard.

To vote a credit of \$11,200.00 to lay a permanent paving on Ontario Street, from Mercier Avenue to Saint-Donat Street.

To vote a credit of \$218,500.00 to re-lay the paving on Davidson Street, from Ontario Street to de Rouen Street, and from said de Rouen Street to Rachel Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 100 -

A l'effet de voter un crédit de \$18,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles sises à l'est de la rue Bossuet, entre les rues Hochelaga et de Toulouse.

- 101 -

A l'effet de voter un crédit de \$175,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Letourneau, du fleuve à la rue Notre-Dame, et de la rue Notre-Dame à la rue Ontario.

- 102 -

A l'effet de voter un crédit de \$239,100.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage sur la rue d'Iberville, de l'avenue du Mont-Royal à la rue Masson.

- 103 -

A l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Fletcher, de la rue Notre-Dame à l'avenue Dubuisson.

- 104 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue McVey, de la rue Curatteau à la rue Lepailleur.

- 105 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, de l'avenue Vianney à la rue Émile.

- 106 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Ontario, de la rue de Cadillac à la rue Duquesne.

- 107 -

A l'effet de voter un crédit de \$21,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Jumonville, de la rue Lacordaire à la rue Dickson.

- 108 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Leman, de la rue Boyer en gagnant l'est.

To vote a credit of \$18,600.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bossuet Street, between Hochelaga and de Toulouse Streets.

To vote a credit of \$175,800.00 to lay a permanent paving on Letourneau Avenue, from the river to Notre-Dame Street, and from Notre-Dame Street to Ontario Street.

To vote a credit of \$239,100.00 to re-lay and widen the paving on d'Iberville Street, from du Mont-Royal Avenue to Masson Street.

To vote a credit of \$20,700.00 to lay a permanent paving on Fletcher Avenue, from Notre-Dame Street to Dubuisson Avenue.

To vote a credit of \$9,200.00 to lay a permanent paving on McVey Street, from Curatteau Street to Lepailleur Street.

To vote a credit of \$22,800.00 to lay a permanent paving on Prieur Street, from Vianney Avenue to Émile Street.

To vote a credit of \$10,800.00 to lay a permanent paving on Ontario Street, from de Cadillac Street to Duquesne Street.

To vote a credit of \$21,300.00 to lay a permanent paving on de Jumonville Street, from Lacordaire Street to Dickson Street.

To vote a credit of \$12,600.00 to lay a permanent paving on Leman Street, from Boyer Street eastward.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 109 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lepailleur, de la rue Tellier à un point situé au nord de la rue McVey.

- 110 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour l'élargissement du pavage sur le côté est de la rue Berri, de l'avenue Duluth en gagnant le sud.

- 111 -

A l'effet de voter un crédit de \$33,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bossuet, de la rue Ontario à l'avenue Dubuisson.

- 112 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Dubuisson, entre les rues Bossuet et de Cadillac.

- 113 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de la rue Arcand à l'avenue Haig.

- 114 -

A l'effet de voter un crédit de \$31,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hays, de la rue LaFontaine à la rue Ontario.

- 115 -

A l'effet de voter un crédit de \$23,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Taché, de la rue Prieur au boulevard Henri-Bourassa.

- 116 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sainte-Claire, de la rue Taillon à la rue Paul-Pau.

- 117 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Élie, de l'avenue de Chateaubriand en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$25,400.00 to lay a permanent paving on Lepailleur Street, from Tellier Street to a point north of McVey Street.

To vote a credit of \$4,200.00 to widen the paving on the east side of Berri Street, from Duluth Avenue southward.

To vote a credit of \$33,600.00 to lay a permanent paving on Bossuet Street, from Ontario Street to Dubuisson Avenue.

To vote a credit of \$10,400.00 to lay a permanent paving on Dubuisson Avenue, between Bossuet and de Cadillac Streets.

To vote a credit of \$10,400.00 to lay a permanent paving on Boyce Street, from Arcand Street to Haig Avenue.

To vote a credit of \$31,500.00 to lay a permanent paving on Hays Avenue, from de LaFontaine Street to Ontario Street.

To vote a credit of \$23,700.00 to lay a permanent paving on Taché Street, from Prieur Street to Henri-Bourassa Boulevard.

To vote a credit of \$12,000.00 to lay a permanent paving on Sainte-Claire Street, from Taillon Street to Paul-Pau Street.

To vote a credit of \$14,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Élie Street, from de Chateaubriand Avenue westward.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 118 -

A l'effet de voter un crédit de \$28,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

- 119 -

A l'effet de voter un crédit de \$32,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Nancy, de la rue de Namur au C.P.R.

- 120 -

A l'effet de voter un crédit de \$117,900.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Saint-André, de la rue Cherrier à la rue Roy, et de la rue Roy à la rue Duluth.

- 121 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,679,800.00 pour l'élargissement et la reconstruction du pavage de la rue Ontario, de la rue de Bleury au boulevard Pie IX.

- 122 -

A l'effet de voter un crédit de \$18,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Eadie, entre les rues Cardinal et Jacques-Hertel.

- 123 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Laurendeau, entre les rues LeCaron et Galt.

- 124 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue située à l'est de la 4e Avenue, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Gilford.

- 125 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue située à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues Allard et Raudot.

- 126 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue située à l'est de la 10e Avenue, au sud de la rue Bélanger.

To vote a credit of \$28,700.00 to lay a permanent paving on Verville Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

To vote a credit of \$32,700.00 to lay a permanent paving on de Nancy Street, from de Namur Street to the C.P.R.

To vote a credit of \$117,900.00 for the reconstruction and widening of the paving of Saint-André Street, from Cherrier Street to Roy Street, and from Roy Street to Duluth Street.

To vote a credit of \$1,679,800.00 for the widening and reconstruction of the paving of Ontario Street, from de Bleury Street to Pie IX Boulevard.

To vote a credit of \$18,200.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Eadie Street, between Cardinal and Jacques-Hertel Streets.

To vote a credit of \$17,600.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Laurendeau Street, between Le Caron and Galt Streets.

To vote a credit of \$3,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of 4th Avenue, between Saint-Joseph Boulevard and Gilford Street.

To vote a credit of \$24,200.00 to lay a permanent paving on the lane west of Hadley Street, between Allard and Raudot Streets.

To vote a credit of \$7,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of 10th Avenue, south of Bélanger Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 127 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue Gascon, au nord de la rue Rachel.

- 128 -

A l'effet de voter un crédit de \$21,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues D'Arcy McGee et Springland.

- 129 -

A l'effet de voter un crédit de \$31,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue McTavish, entre la rue Sherbrooke et l'avenue McGregor.

- 130 -

A l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Lacroix, entre la rue Allard et la rue projetée au nord du parc Angrignon.

- 131 -

A l'effet de voter un crédit de \$814,800.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage sur la rue Notre-Dame, de la rue Fulford à la rue Saint-Rémi et de la rue Saint-Rémi au chemin de la Côte Saint-Paul.

- 132 -

A l'effet de voter un crédit de \$46,300.00 pour la reconstruction du pavage sur la rue Boyer, de la rue de Fleurimont à la rue des Carrières.

- 133 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,300.00 pour la reconstruction du pavage sur la rue Saint-André, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud.

- 134 -

A l'effet de voter un crédit de \$33,200.00 pour l'élargissement du pavage sur l'avenue Hays, de la rue Notre-Dame à la rue LaFontaine.

- 127 -

To vote a credit of \$11,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of Gascon Street, north of Rachel Street.

- 128 -

To vote a credit of \$21,000.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Hadley Street, between D'Arcy McGee and Springland Streets.

- 129 -

To vote a credit of \$31,400.00 to lay a permanent paving on the lanes west of McTavish Street, between Sherbrooke Street and McGregor Avenue.

- 130 -

To vote a credit of \$32,200.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Lacroix Street, between Allard Street and the projected street north of Angrignon Park.

- 131 -

To vote a credit of \$814,800.00 for the reconstruction and the widening of the paving of Notre-Dame Street, from Fulford Street to Saint-Rémi Street and from Saint-Rémi Street to Côte Saint-Paul Road.

- 132 -

To vote a credit of \$46,300.00 for the reconstruction of the paving of Boyer Street, from de Fleurimont Street to des Carrières Street.

- 133 -

To vote a credit of \$24,300.00 for the reconstruction of the paving of Saint-André Street, from Sainte-Catherine Street southward.

- 134 -

To vote a credit of \$33,200.00 to widen the paving on Hays Avenue, from Notre-Dame Street to LaFontaine Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 135 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,400.00 pour l'élargissement du pavage sur l'avenue Walkley, de l'avenue Western à la rue Sherbrooke.

- 136 -

A l'effet de voter un crédit de \$247,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hector, de la rue Bellerive à la rue Sherbrooke.

- 137 -

A l'effet de voter un crédit de \$29,400.00 pour la reconstruction du pavage sur la rue Dufresne, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine.

- 138 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,000.00 pour l'élargissement du pavage sur l'avenue Benny, de l'avenue Western à la rue Sherbrooke.

- 139 -

A l'effet de voter un crédit de \$162,000.00 pour l'élargissement du pavage sur la rue Ontario, du boulevard Pie IX à la rue Viau.

- 140 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour l'élargissement du pavage de la rue Poupart, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine.

- 141 -

A l'effet de voter un crédit de \$86,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de l'avenue Bourbonnière au boulevard Pie IX.

- 142 -

A l'effet de voter un crédit de \$454,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Henri-Bourassa, de la rue Meilleur en gagnant l'ouest.

- 143 -

A l'effet de voter un crédit de \$54,200.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Hadley, de la rue LeCordon à l'avenue de l'Eglise.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 144 -

A l'effet de voter un crédit de \$258,400.00 pour l'élargissement du pavage de la rue Hadley, de la rue Cabot à l'avenue de l'Église, de la rue Le Caron à la rue Holy Cross et d'un point situé au nord du boulevard Desmarchais à la rue Raudot.

- 145 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Gilmore, de la rue Gladstone à la rue Saint Patrick.

- 146 -

A l'effet de voter un crédit de \$451,100.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage sur la rue d'Iberville, de la rue Notre-Dame à la rue Rachel.

- 147 -

A l'effet de voter un crédit de \$282,800.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage sur la rue Amherst, de la rue Craig à la rue Ontario.

- 148 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de la rue Joffer à la rue French.

- 149 -

A l'effet de voter un crédit de \$395,200.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage sur la rue Fullum, de la rue Notre-Dame à la rue Sherbrooke.

Autres travaux

- 150 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,650,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de travaux d'aménagement de parcs et de terrains de jeux, la préparation de plans et autres travaux corrélatifs.

- 151 -

A l'effet de voter un crédit de \$100,000.00 pour la préparation des plans et cahier des charges, pour l'exécution de sondages, études, recherches et autres travaux préliminaires en vue de la construction d'un aréna au centre sportif du parc Maisonneuve.

To vote a credit of \$258,400.00 to widen the paving of Hadley Street, from Cabot Street to de l'Église Avenue, from Le Caron Street to Holy Cross Street and from a point north of Desmarchais Boulevard to Raudot Street.

To vote a credit of \$25,900.00 to lay a permanent paving on Gilmore Street, from Gladstone Street to Saint Patrick Street.

To vote a credit of \$451,100.00 for the reconstruction and widening of the paving of d'Iberville Street, from Notre-Dame Street to Rachel Street.

To vote a credit of \$282,800.00 for the reconstruction and widening of the paving of Amherst Street, from Craig Street to Ontario Street.

To vote a credit of \$9,600.00 to lay a permanent paving on Boyce Street, from Joffre Street to French Street.

To vote a credit of \$395,200.00 for the reconstruction and widening of the paving of Fullum Street, from Notre-Dame Street to Sherbrooke Street.

Other works

- 152 -

To vote a credit of \$1,650,000.00 to carry out in whole or in part, by day labour or by contract, the works of establishment of parks and playgrounds, the preparation of plans and other correlative works.

To vote a credit of \$100,000.00 to prepare plans and specifications for soundings, studies, research and other preliminary work for the construction of an arena in the Maisonneuve Park Sports Center.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 152 -

A l'effet de voter un crédit de \$675,000.00 pour la construction d'abris-vespasiennes, d'un abri-entrepot et de pataugeoises dans divers parcs de la Cité, ainsi que pour les autres dépenses s'y rapportant.

- 153 -

A l'effet de voter un crédit de \$700,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de divers travaux d'aménagement au parc Jarry, y compris la construction de bâtiments, la préparation de plans et les travaux corrélatifs.

- 154 -

A l'effet de voter un crédit de \$200,000.00 pour la préparation de plans et autres travaux préliminaires pour le jardin zoologique du parc Angrignon.

- 155 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, J.-H. Dupuis Ltée, le contrat pour la construction d'un centre récréatif au parc Côte Saint-Paul, au prix approximatif de \$1,290,000.00, et d'autoriser une dépense de \$1,425,000.00 à cette fin.

- 156 -

A l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la réfection et l'élargissement du pavage de la rue Lachapelle, des limites sud de la Cité en gagnant le nord jusqu'à la rue Jeanne, et pour la construction d'un drain à l'est de la rue Grenet.

- 157 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,250,000.00 pour la construction d'un tunnel à la rue Berri, sous la rue Sherbrooke, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les travaux corrélatifs et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

- 158 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte entre la Cité et J.-B. Baillargeon Express Limitée relativement aux immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Berri, entre les rues Ontario et Roy, et comportant le paiement par la Cité d'une somme de \$195,945.20, avec intérêts.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 159 -

A l'effet de voter un crédit de \$40.000,00 pour la construction d'une diagonale au coin nord-ouest des rues Sherbrooke et Amherst.

- 160 -

A l'effet de voter un crédit de \$30.000,00 pour la préparation des plans et cahier des charges en vue de la construction d'une école d'entraînement pour les pompiers, ainsi que pour l'exécution de sondages, études, recherches et autres travaux préliminaires.

- 161 -

A l'effet de voter un crédit de \$404.800,00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Notre-Dame, de la rue Colborne à la rue Fulford.

- 162 -

A l'effet de voter un crédit de \$60.800,00 pour la reconstruction du pavage de la rue Brennan, de la rue Prince à la rue Ann.

- 163 -

A l'effet de voter un crédit de \$282.500,00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Craig, de la rue Saint-Hubert à l'avenue Papineau.

- 164 -

A l'effet de voter un crédit de \$42.900,00 pour la reconstruction du pavage de la rue de la Commune, de la rue Colborne à l'est de la rue Duke.

- 165 -

A l'effet de voter un crédit de \$27.300,00 pour la reconstruction du pavage de la rue Colborne, de la rue Brennan à la rue de la Commune.

Expropriations

- 166 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles situés au nord de la rue Dorchester (élargie), entre les rues St-Timothée et Amherst, en vue d'un meilleur aménagement des abords de ladite rue Dorchester (élargie), et de voter un crédit de \$95.580,00 à cette fin.

To vote a credit of \$40,000.00 for the construction of a diagonal at the northwest corner of Sherbrooke and Amherst Streets.

To vote a credit of \$30,000.00 for the preparation of the plans and specifications in view of the construction of a training school for firemen, and to execute the soundings studies, research and other preliminary works.

To vote a credit of \$404,800.00 for the reconstruction and widening of the paving of Notre-Dame Street, from Colborne Street to Fulford Street.

To vote a credit of \$60,800.00 for the reconstruction of the paving of Brennan Street, from Prince Street to Ann Street.

To vote a credit of \$282,500.00 for the reconstruction and widening of the paving of Craig Street, from Saint-Hubert Street to Papineau Avenue.

To vote a credit of \$42,900.00 for the reconstruction of the paving of de la Commune Street, from Colborne Street to east of Duke Street.

To vote a credit of \$27,300.00 for the reconstruction of the paving of Colborne Street, from Brennan Street to de la Commune Street.

Expropriations

To ordain the acquisition with prior possession of properties north of Dorchester Street (widened), between Saint-Timothée and Amherst Streets, to provide better approaches on said Dorchester Street (widened), and to vote a credit of \$95,580.00 for such purpose.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 167 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour l'ouverture de la rue Bellerive, à l'est de la rue Mousseau, et de voter un crédit de \$178,00 à cette fin.

- 168 -

To ordain the acquisition and prior possession of the immovable required to open Bellerive Street, east of Mousseau Street, to vote a credit of \$178,00 for such purpose.

- 169 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour la construction de l'égout collecteur de la rivière Saint-Pierre (bas niveau) situés entre le chemin de la Côte-Saint-Paul et la rue de Courcelles, et de voter un crédit de \$227,406.00 à cette fin.

- 170 -

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to lay a collector sewer in Saint-Pierre River (low level) between Côte-Saint-Paul Road and de Courcelles Street, and to vote a credit of \$227,406.00 for such purpose.

- 171 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue de Marseille, entre l'avenue Parkville et la rue Jetté, et de voter un crédit de \$201,00 à cette fin.

- 172 -

A l'effet de voter un crédit de \$174,550.79 for the expropriation of the immovables required for the widening of Kelly Street, between Millen and Meilleur Streets and also for the connection of said Kelly Street with Perras Boulevard, between Millen Street and Saint-Hubert Streets and for the opening and widening of Kelly Street between Meilleur Street and the west limit of the City.

- 173 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis:

- pour l'élargissement de la rue University, entre les rues Dorchester et Cathcart;
- pour l'élargissement de la rue Cathcart, entre les rues Mansfield et University;

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- c) pour l'élargissement de la rue McGill College, entre les rues Cathcart et Sainte-Catherine; et
- d) pour un meilleur aménagement des abords des rues University, Cathcart et McGill College, dans les limites précitées, et de voter le crédit exigé à ces fins.

- 173 -

A l'effet de décréter l'acquisition des terrains requis pour l'ouverture d'une voie dans l'axe du boulevard de l'Acadie, entre l'avenue Lockhart et la rue sise au nord de l'avenue Deloraine, et de voter un crédit de \$89,755.86 à cette fin.

- 174 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis

a) pour l'aménagement d'un rond-point à l'intersection des boulevards Métropolitain et de l'Acadie;

b) pour un meilleur aménagement des abords du rond-point et du boulevard Métropolitain;

c) pour l'ouverture de ruelles au sud du boulevard Métropolitain, entre la rue Wiseman et le boulevard de l'Acadie, et l'ouverture de rues projetées raccordant les rues Birnam et Stuart et l'avenue Wiseman, au sud du boulevard Métropolitain;

d) pour un meilleur aménagement des abords des rues projetées au sud du boulevard Métropolitain;

e) pour l'ouverture du boulevard de l'Acadie, entre le boulevard Métropolitain et le C.N.R.;

f) pour l'ouverture d'une rue de service à l'ouest du boulevard de l'Acadie, entre les rues de Beauharnois et de Louvain;

g) pour l'ouverture d'une rue projetée sur la terre no 352, entre les rues de Beauharnois et de Louvain;

h) pour l'ouverture des rues de Beauharnois, Legendre, Chabanel et de Louvain, entre le boulevard de l'Acadie et la rue projetée sus-désignée;

c) for the widening of McGill College Street, between Cathcart and Sainte-Catherine Streets; and

d) for a better arrangement of the approaches of University, Cathcart, and McGill College Streets within the above limits, and to vote the credit required for such purposes.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

j) pour l'ouverture de ruelles nord-sud dans le quadrilatère borné par la rue de Beauharnois, la rue projetée, la rue de Louvain et la rue de service;

k) pour un meilleur aménagement des abords ouest du boulevard de l'Acadie, entre le boulevard Métropolitain et le C.N.R.;

l) pour un meilleur aménagement des abords ouest de l'avenue projetée située à l'ouest du boulevard de l'Acadie, entre le boulevard Métropolitain et la rue de Beauharnois, et entre la rue de Louvain et le C.N.R.; and

m) pour un meilleur aménagement des abords est de la rue projetée susdite entre les rues de Beauharnois et de Louvain,

et de voter un crédit de \$2,362,891.67 pour ces fins.

j) for the opening of north-south lanes in the block bounded by Beauharnois Street, the projected street, de Louvain Street and the service street;

k) for a better arrangement of the west approaches of de l'Acadie Boulevard, between the Metropolitan Boulevard and the C.N.R.;

l) for a better arrangement of the west approaches of the projected avenue, west of de l'Acadie Boulevard, between the Metropolitan Boulevard and Beauharnois Street, and between de Louvain Street and the C.N.R.; and

m) for a better arrangement of the east approaches of the abovementioned projected street, between Beauharnois and de Louvain Street, and to vote a credit of \$2,362,891.67 for such purposes.

- 175 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des terrains requis pour l'ouverture d'une voie raccordant le boulevard de l'Acadie, au nord des voies du C.N.R. au boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard Persillier, et de voter un crédit de \$36,202.80 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the lots required to open a street connecting de l'Acadie Boulevard, north of the C.N.R. tracks, to Henri-Bourassa Boulevard, west of Persillier Boulevard, and to vote a credit of \$36,202.80 for such purpose.

- 176 -

A l'effet de décréter la fermeture et l'acquisition ainsi que la possession préalable des ruelles situées dans le quadrilatère borné par le boulevard Rosemont, et les rues Lemay, de Bellechasse et Chatelain, et de voter un crédit de \$274.00 à cette fin.

To ordain the closing and acquisition with prior possession of the lanes located in the block bounded by Rosemont Boulevard and Lemay, de Bellechasse and Chatelain Streets and to vote a credit of \$274.00 for such purpose.

- 177 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'un terrain situé entre la rue Drouart et le boulevard Persillier, au sud de la rue de Louisbourg, requis pour le déplacement vers l'ouest du dit boulevard Persillier, et de voter un crédit de \$3,330.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a lot located between Drouart Street and Persillier Boulevard, south of de Louisbourg Street, required for the displacement westward of the said Persillier Boulevard and to vote a credit of \$3,330.00 for such purpose.

- 178 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$166,274.35 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue McGregor, entre les rues Simpson et McTavish.

To vote an additional credit of \$166,274.35 to expropriate the properties needed to extend McGregor Street, between Simpson and McTavish Streets.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 179 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$235,696.58 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Berri, entre les rues Ontario et Roy.

- 180 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$209.01 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Henri-Bourassa, sur le côté sud, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Charles, et à l'angle sud-ouest de la rue Chambord.

- 181 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$7,213.82 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement de la rue de Louisbourg en gagnant l'est jusqu'à la rue Desenclaves.

- 182 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,395.77 pour l'acquisition des immeubles requis pour fins de ruelles dans le quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Baldwin, de Teck et Azilda.

- 183 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$49.88 pour l'acquisition et la possession préalable d'une ruelle et d'une partie d'une ruelle situées à l'ouest de la rue Berri (élargie), au nord de la rue Ontario.

- 184 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$86.00 pour l'acquisition et la possession préalable des ruelles nos 403-753 et 403-P.738 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe situées au sud de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Bernard et la rue Desmarteau.

- 185 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$419.17 pour l'acquisition et la possession préalable, pour un meilleur aménagement des abords de l'avenue du Bois-de-Boulogne, des résidus des lots nos 301-270, 301-271 et 301-280 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, situés du côté est de ladite avenue.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 186 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$297.00 pour l'acquisition et la possession préalable du lot no 396-923 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, situé au nord de la rue de Grosbois.

- 187 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$23,647.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de rues sur certaines parties des terres 38, 40 et 41 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe.

- 188 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$4,017.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sainte-Cécile, au nord de la rue Saint-Antoine, et pour son détournement vers l'ouest jusqu'à la rue de la Cathédrale.

- 189 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$21,052.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement de l'avenue Western, entre les avenues Minto et Elmhurst.

- 190 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$271,488.33 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Berri, entre les rues Ontario et Roy.

- 191 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,052.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le raccordement de la rue de La Gauchetièrre à la rue Osborne, à l'ouest de la rue de la Cathédrale.

- 192 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$16,891.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de la rue de La Gauchetièrre, côté sud, entre les rues de la Cathédrale et de l'Inspecteur; de la rue Sainte-Cécile élargie, côtés est et ouest, au nord de la rue Saint-Antoine; de la rue Sainte-Cécile détournée, côté nord, à l'ouest de la rue Sainte-Cécile, et de la rue de la Cathédrale, côté est, entre les rues Saint-Antoine et Sainte-Cécile détournée.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 193 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,752.00 pour l'acquisition des immeubles requis en vue du raccordement de la partie de l'avenue Western située au nord des voies de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et à l'est du boulevard Décarie à la partie de cette même avenue sise au sud des voies de ladite compagnie et à l'ouest de l'avenue Girouard, et pour le déplacement vers le nord de ladite avenue Western, entre les avenues Northcliffe et Minto.

- 194 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,675.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords du raccordement des rues Osborne et de La Gauchetièrre.

- 195 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$5,821.26 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dickson, entre les rues Notre-Dame et Hochelaga.

- 196 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$409.38 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'établissement de pans coupés aux angles nord-ouest et sud-est du boulevard Rosemont et de la 11e Avenue.

- 197 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,839.92 pour l'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Prieur, entre la rue Francis et l'avenue de Lorimier.

- 198 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$25,396.64 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue de Namur, au nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges et pour l'élargissement et le prolongement de ladite rue de Namur, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard Décarie.

To vote an additional credit of \$9,752.00 for the acquisition of the immovables required to connect the part of Western Avenue located north of the Canadian Pacific Railway tracks and east of Décarie Boulevard at the part of said Avenue located south of the tracks of the said Company and west of Girouard Avenue, and for the displacement northward of said Western Avenue, between Northcliffe and Minto Avenues.

To vote an additional credit of \$2,675.00 for the acquisition and prior possession of the immovables required for a better arrangement of the approaches of the connection of Osborne with de La Gauchetièrre Streets.

To vote an additional credit of \$5,821.26 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Dickson Street, between Notre-Dame and Hochelaga Streets.

To vote an additional credit of \$409.38 for the acquisition and prior possession of the immovables required to establish cut corners at the northwest and southwest corners of Rosemont Boulevard and 11th Avenue.

To vote an additional credit of \$3,839.92 for the expropriation and prior possession of the immovables required to open Prieur Street, between Francis Street and de Lorimier Avenue.

To vote an additional credit of \$25,396.64 for the expropriation of the immovables required to extend de Namur Street, northeast of Côte-des-Neiges Road and to widen and extend said de Namur Street, between Côte-des-Neiges Road and Décarie Boulevard.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 199 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,673.59 pour l'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre le boulevard Pie IX et la rue Lacordaire.

- 200 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$4,250.40 pour l'acquisition d'une lisière de terrain portant le no P.114 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, requise pour l'ouverture de la rue Bouchette, entre les rues Lavoie et Légaré.

Lignes homologuées

- 201 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures nécessaires pour l'effacement des lignes homologuées le 3 janvier 1952 pour la rue Charny, entre l'avenue de Poutrincourt et le boulevard Taylor.

- 202 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure pour l'effacement des lignes homologuées le 8 octobre 1948 pour l'élargissement du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Tolhurst et le lot no 278 sis à l'ouest de la rue Meilleur.

- 203 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures requises pour l'effacement des lignes homologuées le 19 mai 1908 pour l'ouverture de la rue Ontario, entre les rues Omer et Saint-Donat.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 204 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

- 205 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer partie de la rue Murray, sise au nord de la rue Notre-Dame.

Submitting a draft by-law to amend by-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

Submitting a draft by-law to close part of Murray Street, located north of Notre-Dame Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 206 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer la rue Rottot, entre les rues Plessis et Maisonneuve.

- 207 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer partie de la rue Maisonneuve sise au sud de la rue Sherbrooke.

- 208 -

Soumettant un projet de règlement concernant la construction d'écuries dans le quartier Mont-Royal.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 209 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à Canada Steel Foundries (1956) Limited d'un terrain ayant front sur la rue Notre-Dame est, au prix de \$7,949.50.

- 210 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à M. Achille Lefebvre de percer une fenêtre dans un mur de son usine située sur la rue de Bullion.

- 211 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à BP Canada Limited d'installer des tuyaux, etc. sous et à travers certaines rues de la Cité.

- 212 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et Dow Brewery Limited.

- 213 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de l'Hydro-Québec, au prix de \$217,000.00 d'un terrain ayant front sur la rue Notre-Dame est, requis pour l'érection d'une école d'entraînement pour les pompiers.

- 214 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et l'hôpital Notre-Dame.

Submitting a draft by-law to close Rottot Street, between Plessis and Maisonneuve Streets.

Submitting a draft by-law to close part of Maisonneuve Street, south of Sherbrooke Street.

Submitting a draft by-law concerning the construction of stables in Mont-Royal Ward.

Approval of deeds

To approve a draft deed of sale by mutual agreement to Canada Steel Foundries (1956) Limited of a lot fronting on Notre-Dame Street East, at the price of \$7,949.50.

To approve a draft deed whereby the City allows Mr. Achille Lefebvre to pierce a window in the wall of his plant on de Bullion Street.

To approve a draft deed whereby the City allows BP Canada Limited to lay mains, etc. under and across certain City streets.

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Dow Brewery Limited.

To approve a draft deed of acquisition from Quebec Hydro, at the price of \$217,000.00 of a piece of land fronting on Notre-Dame Street East required for the erection of a training school for firemen.

To approve a draft deed of exchange of certain parcels of land between the City and Notre-Dame Hospital.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 215 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à M. Robert Tellier, au prix de \$149.96 de terrains ayant front sur la rue Daoust.

- 216 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à M. Roméo Lebel, au prix de \$400.00 de terrains ayant front sur la rue Parthenais.

- 217 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession à The Royal Institution for the Advancement of Learning, au prix de \$9,752.00, d'une lisière de terrain située au nord de l'avenue Pine, à l'ouest de l'avenue Park.

- 218 -

A l'effet
a) d'approuver un projet d'acte par lequel Canada Cement Company Limited accorde en faveur de la Cité une servitude pour le passage d'une conduite d'eau; et

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 4 septembre 1957 approuvant un projet d'acte à ce sujet.

- 219 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Procure des Missions Oblates, au prix de \$200.00 d'une servitude de passage pour la construction et le maintien d'un égout domestique à travers le lot 400A du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, et de voter un crédit de \$550.00 à cette fin.

- 220 -

A l'effet d'approuver divers projets d'actes par lesquels la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles.

- 221 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Gair Company Canada Limited d'ériger un convoyeur au-dessus de la rue Basin, à l'ouest de la rue des Seigneurs.

- 222 -

To approve various deeds whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables.

- 223 -

To approve a draft deed whereby the City allows Gair Company Canada Limited to erect a conveyor over Basin Street, west of des Seigneurs Street.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

Fermeture de ruelles

- 222 -

A l'effet de décréter la fermeture d'une partie des ruelles est-ouest portant les nos 189-815 et 189-879 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation situées à l'ouest de la 39^e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.

Modification de résolution

- 223 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 25 mars 1957 décrétant l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis

a) pour le raccordement de la rue de La Gauchetièr à la rue Osborne, à l'ouest de la rue de la Cathédrale, ainsi que pour un meilleur aménagement des abords dudit raccordement des rues Osborne et de La Gauchetièr;

b) pour l'élargissement de la rue de La Gauchetièr, côté nord, entre les rues de la Cathédrale et Mansfield, et pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues de La Gauchetièr et Mansfield;

c) pour l'élargissement de la rue Sainte-Cécile, au nord de la rue Saint-Antoine, et pour son détournement vers l'est jusqu'à la rue de la Cathédrale, ainsi que pour un meilleur aménagement des abords de la rue de La Gauchetièr, côté sud, entre les rues de la Cathédrale et de l'Inspecteur: de la rue Sainte-Cécile élargie, côtés est et ouest, au nord de la rue Saint-Antoine; de la rue Sainte-Cécile détournée, côté nord, à l'ouest de la rue Sainte-Cécile, et de la rue de la Cathédrale, côté est, entre les rues Saint-Antoine et Sainte-Cécile détournée.

Abrogation de résolutions

- 224 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 juin 1958 accordant à Beaver Construction Company le contrat pour la construction de la sixième section de l'égout collecteur Décarie-Raimbault.

Closing of lanes

- 222 -

To ordain the closing of part of the east-west lanes bearing Nos. 189-815 and 189-879 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, west of 39th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets.

Amendment of resolution

- 223 -

To amend the resolution of Council dated March 25th, 1957, ordaining the acquisition and prior possession of the immovables required

a) for the connection of de La Gauchetièr Street with Osborne Street, west of de la Cathédrale Street, and for a better arrangement of the approaches of said connection of Osborne and de La Gauchetièr Streets;

b) for the widening of de La Gauchetièr Street, north side, between de la Cathédrale and Mansfield Streets, and for the laying out of a cut corner at the northwest corner of de La Gauchetièr and Mansfield Streets;

c) for the widening of Sainte-Cécile Street, north of Saint-Antoine Street, and for its deviation westward to de la Cathédrale Street and for a better arrangement of the approaches of de La Gauchetièr Street, south side, between de la Cathédrale and de l'Inspecteur Streets; of widened Sainte-Cécile Street, east and west sides, north of Saint-Antoine Street; of deviated Sainte-Cécile Street, north side, west of Sainte-Cécile Street, and of de la Cathédrale Street, east side, between Sainte-Antoine and deviated Sainte-Cécile Streets.

Repeal of resolutions

- 224 -

To repeal the resolution of Council dated June 2nd, 1958, granting to Beaver Construction Company the contract for the sixth section of the Décarie-Raimbault Collector sewer.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

- 225 -

A l'effet d'abroger les résolutions du Conseil en date du 6 juin 1957 approuvant

a) un projet de convention entre la Cité et l'Institut des Frères de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, relativement à l'aménagement comme parc et terrain de jeux d'un emplacement situé au sud de la rue Bernard, entre la rue Saint-Dominique et la rue Casgrain; et

b) approuvant un projet d'acte d'échange de terrains à ce sujet.

- 226 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 14 juillet 1954 décrétant l'acquisition, en vue d'un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester élargie, d'un emplacement situé en bordure de la rue Saint George, et votant un crédit de \$20,000.00 à cette fin.

Octroi de pension

- 227 -

A l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Alfred Perreault, ex-employé de la Cité.

Octroi de subventions

- 228 -

A l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, etc.

Avis de motions.

Notices of motions.

MOTIONS

MOTIONS

- A -

Conseiller Crompt. — Relativement aux employés de la voie publique remerciés de leurs services en novembre 1956.

- B -

Conseiller A. Despatis. — Relativement aux inconvenients causés par l'incinérateur Dickson.

Councillor Crompt. — Concerning the employees of the Roads Department who were dismissed in November 1956.
Councillor A. Despatis. — Concerning the inconvenience caused by the Dickson incinerator.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

— C —

Conseiller Labelle. — Relativement à l'installation de terrains de stationnement dans le secteur Saint-Hubert du district no 6.

— D —

Conseiller Laberge. — Relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

— E —

Conseiller Lépine. — Relativement à un plan d'élimination de taudis dans le district no 1.

— F —

Conseiller Seigler. — Relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

— G —

Conseiller Lafaille. — Relativement au parachèvement du centre récréatif du parc des Conseillers.

— H —

Conseiller Mondor. — Relativement à la construction d'habitations à loyers modiques dans certains territoires du district no 1.

— I —

Conseiller Robert. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Saint-Hubert et Mistral.

— J —

Conseiller Lafaille. — Relativement à la création d'un comité d'étude du rapport de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal.

— K —

Conseiller Cummings. — Relativement à la durée d'interrogation des directeurs de services par les membres du Conseil.

— L —

Conseiller A. Desmarais. — Relativement à la manière de marquer les bulletins de vote.

— C —

Councillor Labelle. — Concerning the installation of parking grounds in the Saint-Hubert sector of District No. 6.

— D —

Councillor Laberge. — Concerning the reorganization of the ambulance service.

— E —

Councillor Lépine. — Concerning a slum clearance plan in District No. 1.

— F —

Councillor Seigler. — Concerning the reorganization of the ambulance service.

— G —

Councillor Lafaille. — Concerning the completion of the recreational center of parc des Conseillers.

— H —

Councillor Mondor. — Concerning the construction of low-rental dwellings in certain territories of District No. 1.

— I —

Councillor Robert. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Saint-Hubert and Mistral Streets.

— J —

Councillor Lafaille. — Concerning the appointment of a Committee to study the report of the Commission for the study of the metropolitan problems of Montréal.

— K —

Councillor Cummings. — Concerning the duration of the interrogation of Directors of Departments by Council members.

— L —

Councillor A. Desmarais. — Concerning the manner of marking ballot-papers.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

— M —

Conseiller A. Despatis. — Relativement au traitement des membres de la Commission du Service civil et du Bureau de révision des estimations.

— N —

Conseiller Laporte. — Relativement à une carte d'identité pour les électeurs.

— O —

Conseiller Mayer. — Relativement au stationnement aux environs du Stade Molson.

— P —

Conseiller Meunier. — Relativement à la formation d'un comité pour étudier le règlement de la Commission du Service civil.

— Q —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à l'installation de parcomètres dans les terrains de stationnement de la Cité.

— R —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à une surveillance plus étroite de la police dans les parcs et terrains de jeux.

— S —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à la formation d'un comité du tourisme.

— T —

Conseiller Bourret. — Relativement à l'aménagement du boulevard Gouin.

— U —

Conseiller Bourret. — Relativement à la formation d'un comité pour étudier les causes d'irrégularités lors des élections municipales.

— V —

Conseiller Corbeil. — Relativement à la désignation du 26 décembre comme fête municipale.

— W —

Councillor Bourret. — Concerning the creation of a committee to study the causes of irregularities at municipal elections.

Councillor Corbeil. — Concerning the designation of December 26th as a municipal holiday.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

—W—

Conseiller A. Despatis. — Relativement au traitement des membres de la Commission du Service civil.

Councillor A. Despatis. — Concerning the salaries of members of the Civil Service Commission.

—X—

Conseiller Hanley. — Relativement à la construction de piscines en plein air dans le district no 2.

Councillor Hanley. — Concerning the construction of open-air swimming-pools in District No. 2.

—Y—

Conseiller Marchand. — Relativement à la formation d'un comité pour faire enquête au service du bien-être social.

Councillor Marchand. — Concerning the creation of a committee to inquire into the Social Welfare Department.

—Z—

Conseiller Mondor. — Relativement à la formation d'un comité pour faire enquête au département de l'électricité.

Councillor Mondor. — Concerning the creation of a committee to inquire into the Electrical Department.

—AA—

Conseiller Sigouin. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection de la rue Sauvé et du boulevard Saint-Laurent.

Councillor Sigouin. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Sauvé Street and Saint-Laurent Boulevard.

—BB—

Conseiller Sigouin. — Relativement à la construction d'un bain dans le nord de la ville.

Councillor Sigouin. — Concerning the construction of a bath in the northern part of the City.

—CC—

Conseiller Sigouin. — Relativement à l'aménagement du parc d'Auteuil.

Councillor Sigouin. — Concerning the laying out of d'Auteuil Park.

—DD—

Conseiller Boulanger. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Dézery.

Councillor Boulanger. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Sainte-Catherine and Dézery Streets.

—EE—

Conseiller Boulanger. — Relativement à une augmentation des montants de commutation accordée par le règlement no 2243.

Councillor Boulanger. — Concerning an increase in the amounts of commutation granted by By-law No. 2243.

—FF—

Conseiller Boulanger. — Relativement à la mise en vigueur du règlement no 2243 jusqu'au 1er juin 1960.

Councillor Boulanger. — Concerning the keeping into force of By-law No. 2243 until June 1st, 1960.

MARDI, LE 29 JUILLET 1958
TUESDAY, JULY 29th, 1958

—GG—

Conseiller Boulanger. — Relativement à l'augmentation de certains montants dans le règlement no 2243.

Councillor Boulanger. — Concerning the increase of certain amounts in By-law No. 2243.

—HH—

Conseiller Hanley. — Relativement à certains désordres qui se sont produits dans le district no 2.

Councillor Hanley. — Concerning certain disorders which occurred in District No. 2.

—II—

Conseiller Hanley. — Relativement à la fermeture de la carrière Alexandra à la pointe Saint-Charles.

Councillor Hanley. — Concerning the closing of Alexandra quarry in Pointe Saint-Charles.

—JJ—

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à la construction du tunnel sous la rue Berri.

Councillor E. Pigeon. — Concerning the construction of the tunnel under Berri Street.

—KK—

Conseiller Tozzi. — Relativement à la formation d'un comité chargé de trouver de nouvelles sources de revenu.

Councillor Tozzi. — Concerning the creation of a committee to find new sources of revenue.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

tenue le MARDI, 29 juillet 1958 à
2 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire l'honorable sénateur Mr Sarto Fournier,
au fauteuil;

Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley,
J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre Desmarais,
Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine,
M. Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault,
Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt,
Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais,
Bonnier, M.-W. Hayes, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin,
Letellier du Saint-Just, Boire, Féloquin, David, Leroux, Lecours, A. Despatis,
Angignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Déry, G. Brown, Davidson,
Cummings, Tait, Singer, Shalinski, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins,
Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau,
Boulanger, F. Drapeau, Mrs Saul Hayes, Lalonde, Bourret, Laporte et
Savage.

Le conseiller Sigouin félicite, dès le début, l'administration pour l'attitude qu'elle a prise relativement à la hausse des taux de la Commission de Transport de Montréal.

Son Honneur le maire dit qu'il n'y a rien d'inscrit à ce sujet à l'ordre du jour et il demande en conséquence de bien vouloir s'en tenir aux affaires inscrites sur cet ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Le greffier de la Cité ayant, à la demande du Conseil, lu quelques passages de ce procès-verbal,

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller J.-M. Savignac,

Que soit considéré comme lu et soit ratifié le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 25 juin 1958.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est
en conséquence.

Ledit procès-verbal est en conséquence ratifié et signé par Son Honneur le maire et le greffier de la Cité.

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes, il est

RESOLU:- que ce Conseil procède immédiatement à l'étude de l'article 3 de l'ordre du jour. (Les conseillers Sigouin et Meunier dissidents)

2.- L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la nomination d'un conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Charles C. Brown.

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller Meunier,

Que le Dr J. Sylvio Lynch soit nommé conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Charles C. Brown.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, les conseillers de la catégorie "B" se partagent comme suit:

POUR: Les conseillers Hamelin, Hanley, Mayer, Clouette, A. Desmarais, Meunier, Saulnier, Snyder, Desjardins, Roy, Guillet, Boulanger, Bourret et Laporte (14).

SPECIAL COUNCIL MEETING

held on TUESDAY, July 29th, 1958 at
3 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors Seigler,

(for names, see opposite page)

At the outset, Councillor Sigouin congratulated the Administration for its attitude concerning the intention of the Montreal Transportation Commission to increase its fares.

His Worship the Mayor stated that there was nothing in this connection on the order of the day and asked Councillor Sigouin to restrict himself to the items thereon.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day being read for the reading and ratification of the minutes of the preceding meeting.

The City Clerk having, at the request of Council, read a few lines of the minutes,

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That the minutes of the Council meeting held on June 25th, 1958, be considered as read and be ratified.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes, it was

RESOLVED:- that this Council proceed immediately with the study of article 3 of the order of the day. (Councillors Sigouin and Meunier dissenting)

2.- Article 3 of the order of the day being read to consider the appointment of a Class "B" Councillor to replace former Councillor Charles C. Brown.

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Meunier,

That Dr J. Sylvio Lynch be appointed Class "B" Councillor to replace former Councillor Charles C. Brown.

And, a debate arising and said motion being put, Councillors of Class "B" divided as follows:

YEAS: Councillors Hamelin, Hanley, Mayer, Clouette, A. Desmarais, Meunier, Saulnier, Snyder, Desjardins, Roy, Guillet, Boulanger, Bourret et Laporte. (14)

MARDI, le 29 juillet 1958.

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Lecours, A. Despatis, Mondor, Collette, Cummings et Shalinsky (18).

Ainsi ladite motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Mondor,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, Hanley, M. Despatis, Collette, Lafaille et Godin,

Que M. Lucien Croteau soit nommé conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Charles C. Brown.

Ladite motion étant alors mise aux voix, les conseillers de la catégorie "B" se partagent comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Hanley, Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis, Gagliardi, E. Pigeon, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Lecours, A. Despatis, Mondor, Collette, Shalinsky (17).

CONTRE: Les conseillers Hamelin, E.-T. Asselin, Mayer, Clouette, A. Desmarais, Meunier, Saulnier, Cummings, Snyder, Desjardins, Roy, Guillet, Boulangier, Bourret et Laporte (15).

Ainsi ladite motion est adoptée et il est

RESOLU.- en conséquence.

2. - L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-2456 voir page 2 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Proposé en amendement par le conseiller Davidson,
Appuyé par le conseiller Tait,

Que le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil soit retourné audit Comité pour plus ample étude.

Son Honneur le Maire déclare la motion des conseillers Davidson et Tait hors d'ordre.

Au cours du débat sur cette question, le conseiller Davidson ayant demandé à Son Honneur le maire d'obtenir l'avis des avocats de la Cité sur sa décision à l'effet de déclarer sa motion de référence hors d'ordre, Son Honneur le maire fait part qu'il ne croit pas nécessaire d'obtenir l'avis des avocats de la Cité sur sa décision, et profite de l'occasion pour faire part au Conseil que ce dernier peut en aucun temps en appeler de ses décisions et qu'il ne se sentirait aucunement liéé de ce fait.

Le conseiller Croteau entre alors dans la salle des délibérations et Son Honneur le maire lui souhaite la bienvenue en son nom et au nom des membres du conseil.

Et, un autre débat s'engageant et la motion principale étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, Delisle, Kolber, Lauriault, Lafaille, Godin, Laverdure, Lépine, M. Despatis, Brisebois, Loicelle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, M. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Crampot, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, Bonnier, Marchand, Laberge, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, Cummings, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand, Corbeil, Sauvageau, Lalonde, Laporte et Croteau (49).

TUESDAY, JULY 29th, 1958

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, Rochon, Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Lecours, A. Despatis, Mondor, Collette, Cummings et Shalinsky.(18)

Thus, said motion was rejected.

Moved by Councillor Mondor,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Hanley, M. Despatis, Collette, Lafaille and Godin,

That Mr. Lucien Croteau be appointed Class "B" Councillor to replace former Councillor Charles C. Brown.

Said motion then being put, Class "B" Councillors divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, Rochon, Hanley, Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis, Gagliardi, E. Pigeon, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Lecours, A. Despatis, Mondor, Collette, Shalinsky (17).

NAYS: Councillors Hamelin, E.-T. Asselin, Mayer, Clouette, A. Desmarais, Meunier, Saulnier, Cummings, Snyder, Desjardins, Roy, Guillet, Boulangier, Bourret et Laporte. (15)

Thus, said motion was adopted and it was accordingly.

2.- Article 2 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac et Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Davidson,
Seconded by Councillor Tait,

That the report from the Executive Committee now before Council be referred back to the Executive Committee for further study.

His Worship the Mayor declared the motion of Councillors Davidson and Tait out of order.

During the debate on this question, as Councillor Dvidson had asked His Worship the Mayor to seek the opinion of the City Attorney on his decision to declare his motion of reference out of order, His Worship stated that it would not be necessary to obtain a legal opinion on his decision and took advantage of this opportunity to tell Council that it could at any time appeal from his decisions and that he would not feel in any way offended by such appeal.

Councillor Croteau then enter the Council Room and His Worship the Mayor welcomed him in his own name and on behalf of the members of Council.

And, another debate arising and the main motion then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (49)

(for names, see opposite page)

MARDI, le-29 JUILLET 1958

CONTRE: Les conseillers J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, P. DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Sarrazin, Goulet, Hanson, Labelle, Clouette, A. Desmarais, M.-W. Hayes, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, Leroux, Langlois, Pugsley, Déry, G. Brown, Davidson, Tait, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Bourret et Savage. (41)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est
en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents.

RESOLU:-
que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour,
pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour.

Son Honneur le maire reprend le fauteuil et les conseillers
J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Klier, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Bonnier, M.-W. Hayes, Angers, Marchand, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, David, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Bourret, Laporte, Savage et Croteau étant présents, le Conseil reprend sa séance.

4.- L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-2468 voir page 2 volume 52 des rapports)

Foncé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers M.-W. Hayes et
Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

en conséquence. (Le conseiller P. DesMarais dissident)

TUESDAY, JULY 29th, 1958

NAYS: Councillors J.-O. Asselin, (41)

(for names, see opposite page)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter being the majority of the members present.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day,
to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock, P.M., this day.

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

and Croteau, being present, Council resumed its meeting.

4.- Article 4 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes
and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor P. DesMarais dissenting)

MARDI, le 29 JUILLET 1958

5.- L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117687 voir page 3 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
J.-N. Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

RESOLU:-

que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis
et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

RESOLU:-

que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mathieu dissident)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis
et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Mathieu dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

(Pour rapport 117575 voir page 4 volume 52 des rapports)
(Pour règlement 2425 voir page 399 volume 52 des rapports)

TUESDAY, JULY 29th, 1958

5.- Article 5 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis, J.-N. Drapeau et Gagliardi,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present.

6.- Article 6 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted.

7.- Article 7 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to. (Councillors Mathieu dissenting)

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted. (Councillor Mathieu dissenting)

8.- Article 8 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

MARDI, le 29 JUILLET 1958

RESOLU:- Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis, et Gagliardi, il est que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mathieu dissident)

RESOLU:- Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis et Gagliardi, il est que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Mathieu dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

(Pour rapport 117576 voir page 5 volume 52 des rapports)
(Pour règlement 2426 voir page 399 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi, il est que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mathieu dissident)

RESOLU:- Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi, il est que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Mathieu dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

(Pour rapport 117662 voir page 5 volume 52 des rapports)
(Pour règlement 2427 voir page 398 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi, il est que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi, il est que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare les 5 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

TUESDAY, JULY 29th, 1958

RESOLVED: On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors J.-M. Savignac, Dupuis and Gagliardi, it was that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to. (Councillor Mathieu dissenting)

RESOLVED: On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors J.-M. Savignac, Dupuis and Gagliardi, it was that said draft by-law now be adopted. (Councillor Mathieu dissenting)

9.- Article 9 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to. (Councillor Mathieu dissenting)

RESOLVED: On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was that said draft by-law now be adopted. (Councillor Mathieu dissenting)

10- Article 10 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

RESOLVED: On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 5 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

MARDI, le 29 JUILLET 1958

11.- L'article 11 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11760 voir page 6 volume 52 des rapports)
 (Pour règlement voir page 398 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
 Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu et un débat s'engageant,

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Rochon, maire suppléant.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac,

RESOLU:- que l'étude de l'article 11 de l'ordre du jour soit différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

12.- L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117649 voir page 6 volume 52 des rapports)
 (Pour règlement 2428 voir page 398 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
 Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
 Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AUG 1958

13.- L'article 13 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11764 voir page 82 volume 52 des rapports)
 (Pour règlement 2429 voir page 398 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis et
 Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

RESOLVED:-

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble being read and a debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Rochon, Acting Mayor.

It was then

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

RESOLVED:- that consideration of article 11 of the order of the day be deferred.

12.- Article 12 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
 Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and the preamble being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
 Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said draft by-law now be adopted.

13.- Article 13 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis
 and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

MARDI, le 29 JUILLET 1958

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et il est

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes,

RESOLU:- que ledit projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en en biffant tous les attendus.

L'article 1 étant lu, il est

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes,

RESOLU:- que ledit projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en en biffant le dernier paragraphe de l'article 1.

L'article 1, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis et
Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare les 2 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6/8 AUG 1958

(Pour rapports voir pages 7 à 44 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 AUG 1958

(Pour rapports 44 à 74 voir page 44 à 74 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

TUESDAY, JULY 29th, 1958

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and it was

ON motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

that said draft by-law now before Council be amended by striking therein in all the Whereas.

Article 1 being read, it was

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

that said draft by-law now before Council be amended by striking therein in the last paragraph of article 1.

Article 1, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis and
Gagliardi, it was

that said draft by-law, as amended, now be adopted.

The Acting Mayor declared the 2 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

14.- Les articles 14 à 88 inclusivement de l'ordre du jour étant lus pour prendre en délibération les rapports suivants du Comité exécutif:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau et Gagliardi,

That said reports be adopted,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly.

15.- Articles 89 to 149 inclusively of the order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi,

That said reports be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly.

MARDI, le 29 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

16.- L'article 150 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11767 voir page 74 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

17.- L'article 151 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
~~117552~~ 10001.7-2-1/1

(Pour rapport voir page 74 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

17.- L'article 152 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
117553

(Pour rapport voir page 75 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

*VP 131 Vol 296
art 10*

18.- L'article 153 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
117568

(Pour rapport voir page 75 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lauriault.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

19.- L'article 154 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
117664

(Pour rapport voir page 75 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angrignon, Lauriault, Lessard,
Lépine et Mondor, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JULY 29th, 1958

16.- Article 150 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 151 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 152 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- Article 153 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Lauriault,

19.- Article 154 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine and Mondor, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

MARDI, le 29 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 AUG 1958

20.- L'article 155 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page 76 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angrignon, Lauriault, Lessard,
Lépine et Mondor,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Hanley, J.-O. Asselin, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Boire, Pélloquin, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Mayrand, Corbeil, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Savage et Croteau. (49)

CONTRE: Les conseillers Rochon, Hamelin, Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Provost Mayer, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Angers, Marchand, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Leroux, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bégin, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger Lalonde, Bourret et Laporte. (31)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est
en conséquence.

Le membre président déclare les 142 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac,

Ce Conseil s'adjourne au MERCREDI, le 30 juillet courant, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

MAIRE,
Sart-Tremblay
MAIRE.

TUESDAY, JULY 29th, 1958

20.- Article 155 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine and Mondor,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (49)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Rochon, Hamelin, (31)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

The Presiding Member declared the 142 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That this Council adjourn until WEDNESDAY, July 30th instant at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

CITY CLERK.

MAYOR,
Sart-Tremblay
MAYOR.

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

tenue MERCREDI, le 30 juillet 1958
à 3 heures 30 de l'apres-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire l'honorable sénateur Sarto Fournier, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Pierre Desmarais, Lagrault, Lafaille, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Croteau, Laverdure, Lépine, M. Despatis, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Bonnier, M.-W. Hayes, Meunier, Angers, Marchand, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Collette, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Bourret, Laporte et Savage.

Questions de privilège

Le conseiller Pierre DesMarais se lève sur une question de privilège et proteste contre un article paru dans le Star du 30 juillet 1958 à l'effet que peu de temps après l'élection une manœuvre de la Ligue d'Action Civique aurait empêché la nomination de M. Lucien Croteau comme conseiller et qu'un conseiller de la Ligue aurait plutôt été nommé.

Il déclare que cet article est faux et qu'aucune manœuvre n'a été faite dans ce sens.

Le conseiller Lecours se lève sur une question de privilège et proteste contre un article dans un quotidien de la Métropole à l'effet qu'il aurait avec quelques autres conseillers permis la rentrée de M. Lucien Croteau comme conseiller.

Il déclare vouloir porter à l'attention de la population qu'il n'est pas prêt à se faire conduire, que s'il a agi de la sorte, c'était selon sa volonté, et qu'il n'a pas été influencé par personne.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 156 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

99

(Pour rapport PS-32 voir page 76 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert,
Sigouin et Bourret,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est
en conséquence.

RESOLU:-

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

2.- L'article 157 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117615 (Pour rapport voir page 76 volume 52 des rapports)

ADJOURNED SPECIAL MEETING

held on WEDNESDAY, JULY 30th, 1958
at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors Seigler,

(for names, see opposite page)

Questions of privilege

Councillor Pierre DesMarais rose to a question of privilege and protested against an article in the Montreal Star of July 30th 1958, to the effect that, not long after the elections, a manœuvre by the Civil Action League would have prevented the appointment of Mr. Lucien Croteau as Councillor and that a League Councillor had been named instead.

He stated that this statement was false and that no such manœuvre had been made.

Councillor Lecours rose to a question of privilege and protested against an article in a Montreal daily newspaper to the effect that he, with some other Councillors had allowed the re-election of Mr. Croteau as Councillor.

He said that he wanted to let the public know that he was not ready to be dictated to and that, if he acted as he did, it was because he wanted to and that he had not been influenced by anyone.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 156 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin and Bourret,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

2.- Article 157 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

MERCREDI, le 30 JUILLET 1958

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Bonnier, Godin et
E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Proposé en amendement par le conseiller Tozzi,
Appuyé par le conseiller LaRoche,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit retourné au
Comité exécutif pour plus ample étude.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant alors mise
aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Rochon, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Coulet,
Mayer, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Meunier, Angers, Saulnier,
Sigouin, Pélquin, David, Déry, Singer, Snyder, LaRoche, Des-
jardins, Lemieux, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sau-
vageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Bourret,
et Laporte (32).

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, O'Flaherty, Hanley,
J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Lauriault, Godin, Murphy,
Croteau, M. Despatis, Sarrazin, Brisebois, Loiselle, E.-T.
Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson,
Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Hayes,
Marchand, Letellier de Saint-Just, Boire, Lecours, A. Despatis,
Angrignon, Mondor, Langlois, Collette, G. Brown, Davidson,
Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand
et Savage (47).

Ainsi ladite motion est rejetée.

La motion principale étant mise aux voix, le Conseil se partage
comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, O'Flaherty, Hanley,
J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Lauriault, Godin, Murphy,
Croteau, M. Despatis, Sarrazin, Brisebois, Loiselle, E.-T.
Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson,
Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Hayes,
Marchand, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor,
Langlois, Collette, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait,
Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand et Savage (47).

CONTRE: Les conseillers Rochon, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Coulet,
Mayer, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Meunier, Angers, Saulnier,
Sigouin, Letellier de Saint-Just, Pélquin, David, Singer,
Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Corbeil, Bourque,
Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul
Hayes, Lalonde, Bourret et Laporte (32).

Ainsi ladite motion principale est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes, il est

RESOLU:- Que l'étude de l'article 158 de l'ordre du jour soit différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

4.- L'article 159 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du comité exécutif:

117675

(pour rapport voir page 77 volume 52 des rapports)

• 14 AUG 1958

WEDNESDAY, JULY 30th, 1958

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Bonnier, Godin
and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising

Moved in amendment by Councillor Tozzi,
Seconded by Councillor LaRoche,

That the report now before Council be referred back to the Executive
Committee for further study.

And, a new debate arising and said motion then being put, Council
divided as follows:

YEAS: Councillors Rochon, (32)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (47)

Thus, said motion was rejected.

The main motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (47)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Rochon, (32)

Thus, said main motion was adopted and it was
accordingly.

3.- On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes, it was
that consideration of article 158 of the order of the day be deferred.

4.- Article 159 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

MERREDI, le 30 JUILLET 1958

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

5.- L'article 160 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

117661-1
(Pour rapport voir page 77 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU:- que l'étude de l'article 160 de l'ordre du jour soit différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

6.- L'article 161 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

PS-3375

(Pour rapport voir page 77 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley et Lecours, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

7.- L'article 162 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

PS-3376

(Pour rapport voir page 78 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley et Lecours,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

8.- L'article 163 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

PS-3342

(Pour rapport voir page 78 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, JULY 30th, 1958

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Bonnier, Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- Article 160 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau
and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

that consideration of article 160 of the order of the day be deferred.

6.- Article 161 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley and
Lecours, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- Article 162 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley and Lecours,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED:- accordingly.

8.- Article 163 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Bonnier, Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

MERCREDI, LE 30 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 AUG 1958

9.- L'article 164 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

PS-3377

(Pour rapport voir page 78 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley et Lecours, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 AUG 1958

10.- L'article 165 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

PS-3408

(Pour rapport voir page 79 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley et Lecours,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 AUG 1958

11.- L'article 166 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117559

(Pour rapport voir page 79 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Bonnier, Godin et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 AUG 1958

12.- L'article 167 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117572

(Pour rapport voir page 80 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 AUG 1958

13.- L'article 168 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117603

(Pour rapport voir page 80 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine et Mondor,

Que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, JULY 30th, 1958.

9.- Article 164 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley and Lecours, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

10.- Article 165 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley and Lecours,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

11.- Article 166 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre
DesMarais, Bonnier, Godin and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor A. Desmarais dissenting)

12.- Article 167 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor A. Desmarais dissenting)

13.- Article 168 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine and Mondor,

That said report be adopted.

MERCREDI, LE 30 JUILLET 1958

Et, un débat s'engageant et ladit motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est
en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

VP19 Vol 295 ut
97RESOLU:-
14.- L'article 169 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:117463-1
(Pour rapport voir page 81 volume 52 des rapports)Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Pierre
Desmarais et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

15.- L'article 170 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117614
(Pour rapport voir page 81 volume 52 des rapports)Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Angers, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis;

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

Son Honneur le Maire déclare les 13 rapports ci-dessus adoptés,
la majorité requise pour leur adoption, selon la charte de la Cité,
étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.Sur la proposition du conseiller Mondor,
Appuyée par les conseillers Loiselle et
A. Despatis,Ce Conseil s'adjourne au JEUDI, le 31 juillet 1958, à 3 heures
de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

*C. Longpré*Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.*Saint-Tomme*
MAIRE.
Saint-Tomme
MAIRE.

WEDNESDAY, JULY 30th, 1958

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly. (Councillor A. Desmarais dissenting)

14.- Article 169 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Pierre
Desmarais and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- Article 170 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Angers, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

His Worship the Mayor declared the 13 above reports adopted, the majority required for their adoption, according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Mondor,
Seconded by Councillors Loiselle
and A. Despatis,This Council adjourn until THURSDAY, July 31st, 1958, at 3 o'clock in
the afternoon, to continue the study of the present order of the day.I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.*C. Longpré*

CITY CLERK.

Saint-Tomme
MAYOR.*Saint-Tomme*
MAYOR.

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

tenue le JEUDI, 31 juillet 1958 à
3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire l'honorable sénateur M. Sarto Fournier,
au fauteuil;

Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty,
Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre DesMarais,
Lauriault, Lafaille, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Croteau, Lépine, M. Des-
patis, English, Sarrazin, Brisbois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi,
E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Arc-
noff, R. Savignac, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W.
Hayes, Angers, Sigouin, Letellier de Saint-Just, Boire, Pélquin, David,
Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette,
Déry, Brown, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky,
Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Bégin, Mayrand, Sauvageau, Boulanger,
F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Laporte et Savage.

ORDRE DU JOUR

1.- Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:- que l'article 171 soit biffé de l'ordre du jour.

Question de privilège

Le conseiller Lafaille, chef du Conseil, soulève une question de
privilège et proteste contre des articles intitulés "Qui graisser à l'hôtel
de ville" parus dans la Voix Populaire du 9 juillet 1958 et dans Dimanche-
Matin du 20 juillet 1958 au sujet de la fermeture des magasins dans la
Cité.

Il dit que si les règlements de la Cité ne sont pas bons, comme le men-
tionnent ces articles, il faudrait les changer, et que s'ils sont bons, il
faudrait les faire observer.

Les conseillers Lessard et Pierre DesMarais endossent les remarques du
conseiller Lafaille.

A ce stade de la séance, Son Honneur le Maire invite M. et Mme John
Hope, de Fleetwood, Lancashire, Angleterre, qui sont de passage dans la
Cité, à venir prendre place sur le parquet du Conseil et leur souhaite la
bienvenue au nom de la Cité. Mme Hope est membre du conseil municipal de
cette municipalité.

Revenant sur la question de privilège ci-dessus, Son Honneur le Maire
dit qu'il est malheureux de voir qu'il y a des gens qui semblent prendre
plaisir à écrire des propos de dénigrement. Il en profite pour dire que si
la critique est constructive, elle peut avoir un certain effet sur les
affaires de la Cité, mais que si ces écrits ne sont pas réels, ils peuvent
créer dans la population une idée fausse de la situation qui existe réelle-
ment. Il désire protester contre cet état de chose de certains hebdomadaire.
Il affirme que c'est regrettable, que c'est un abus de la liberté, et que
quand un citoyen a été éduqué dans des maisons d'éducation comme il en
existe ici, il ne comprend pas pourquoi on s'attaque ainsi à la personnalité.
Il endosse les remarques du conseiller Lafaille et le félicite pour avoir
défendu l'honneur du Conseil.

Le conseiller Mayer proteste contre les paroles de Son Honneur le Maire,
car il ne précise pas quels journaux agissent ainsi.

Son Honneur le Maire déclare que le journal dirigé par le conseiller
Mayer n'est pas visé par cette déclaration.

Le conseiller Gagliardi dit que des maisons d'affaires ont demandé

ADJOURNED SPECIAL MEETING

held on THURSDAY, July 31st, 1958
at 3 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier,
in the chair;

Councillors Seigler,

ORDER OF THE DAY

1.- On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau and
Gagliardi, it was

RESOLVED:- that article 171 of the order of the day be stricken from the order of the day.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Lafaille, Leader of Council, rose to a question of privi-
lege to protest against articles entitled: "Whom to bribe at City Hall",
appearing in the "Voix Populaire" of July 9th 1958 and in "Dimanche-Matin",
July 20th 1958, concerning the closing of stores in this City.

He said that if city by-laws are not good enough, as stated in these
articles, they should be changed, and, if they are good, they should enforced.

Councillors Lessard and Pierre DesMarais endorsed Councillor Lafaille
remarks.

At this point in the proceedings, His Worship the Mayor invited Mr.
and Mrs. John Hope, of Fleetwood, Lancashire, England, who were passing through
Montreal, to be seated on the floor of the Council Room, and welcomed them on
behalf of the City. Mr. Hope is a member of the City Council of that munici-
pality.

Reverting to the above question of privilege, His Worship the Mayor
stated that it was unfortunate that there were people who seemed to take plea-
sure in writing slanderous statements. He took advantage of this occasion to
say that criticism could be constructive and have some effect on the affairs
of the City but that, if these articles were untrue, they could instill in
the public mind, false ideas of the real situation. He wanted to protest against
this state of affairs in some weekly papers. He said that this was unfortunate,
that it was an abuse of liberty and that when a person attended educational es-
tablishments such as are found here, he can not understand how such personal
attacks could be made. He supported Councillor Lafaille's remarks and congra-
tulated him for having defended Council's honour.

Councillor Mayer protested against the words of His Worship the Mayor
as he did not specify which newspapers acted in such manner.

His Worship the Mayor replied that the newspaper directed by Councillor
Mayer was not envisaged in his statement.

Councillor Gagliardi said that business houses had for a long time
asked that store hours be changed.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

depuis longtemps le changement des heures d'ouverture des magasins.

Le conseiller Pierre DesMarais dit qu'il est vrai qu'une maison de commerce à Montréal a conduit ses affaires sans s'occuper des heures de fermeture; il désire savoir si une permission a été accordée à ce sujet et si le règlement concernant la fermeture de bonne heure des magasins est observé.

2.- Du consentement unanime des conseillers présents, le Conseil procède à l'étude de l'article 11 de l'ordre du jour laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

Son Honneur le Maire invite M. J.-A. Mongeau, ex-greffier de la Cité, qui est dans la galerie, à venir prendre place sur le parquet du Conseil.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les articles II et 172 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Pierre DesMarais et Lafaille retirent leur motion.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU.—que l'étude de l'article 11 de l'ordre du jour soit suspendue et que le Conseil procède maintenant à l'étude de l'article 172 dudit ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers David, Kliger,
Singer, Mayer, Shalinsky et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier l'article 172 de l'ordre du jour.

Son Honneur le Maire déclare la motion des conseillers Pierre DesMarais et Lafaille hors d'ordre vu qu'aucun rapport du Comité exécutif ne peut être soumis au Conseil avant l'adoption du règlement constituant l'article II.

Du consentement unanime des conseillers présents, le Conseil reprend alors l'étude de l'article 11 de l'ordre du jour laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

Proposé par le conseiller P. DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier l'article II de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des conseillers présents, cette motion est retirée et l'avocat en chef de la Cité est prié de venir au Conseil pour lui fournir des renseignements sur cette question.

Mes D. McDonald, c.r., T. Lespérance et J. Boulanger entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

Councillors Pierre DesMarais stated that it was true that a certain business place in Montréal ran its affairs without regard for closing hours; he wanted to know whether permission to this effect had been granted and whether the early closing by-law was respected.

2.- By unanimous consent of the Councillors present, Council proceed with the study of article 11 of the order of the day left in abeyance at a prior stage of the present meeting.

His Worship the Mayor invited Mr. J.-A. Mongeau, former City Clerk who was in the gallery, to take a seat in the Council Room.

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lafaille,

That this Council resolve itself into Committee of the Whole to study articles 11 and 172 of the order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Pierre DesMarais and Lafaille withdrew their motion.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Lafaille, it was

RESOLVED: that consideration of article 11 of the order of the day be suspended and that Council now proceed with the consideration of article 172 of said order of the day.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Kliger,
Singer, Mayer, Shalinsky and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lafaille,

That this Council resolve itself into Committee of the Whole to study article 172 of the order of the day.

His Worship the Mayor declared the motion of Councillors Pierre DesMarais and Lafaille out of order as any report from the Executive Committee cannot be submitted to Council before the adoption of the by-law constituting article 11.

By unanimous consent of the Councillors present, Council then resumed consideration of article 11 of the order of the day left in abeyance at a prior stage of the present meeting.

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lafaille,

That this Council resolve itself into Committee of the Whole to study article 11 of the order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of the Councillors present, this motion was withdrawn and the Chief City Attorney was requested to come to Council to furnish certain information on this question.

Messrs. D. McDonald, Q.C., T. Lespérance and J. Boulanger entered the Council Room and furnished certain information to Council.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

Et, un nouveau débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes, il est

RESOLU:- que l'étude de l'article II de l'ordre du jour soit différée.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Lauriault, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 15 du soir, ce jour,
pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 15 du soir, ce jour.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, J.-N. Drapeau, Croteau, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Grompt, Kliger, Mayer, R. Savignac, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Angers, Sigouin, Letellier de Saint-Just, Boire, Félix, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angri-gnon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Déry, Brown, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Bégin, Mayrand, Corbeil, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Laporte et Savage, étant présents

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes, il est

RESOLU:- que l'étude de l'article 172 de l'ordre du jour soit différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

3.- L'article 173 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
(Pour rapport voir page 82 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Tozzi,
Clouette et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AUG 1958

4.- L'article 174 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
(Pour rapport voir page 82 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Tozzi, Clouette,
Gagliardi, Robert, Sigouin et Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

And, a new debate arising

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes, it was

RESOLVED:- that consideration of article 11 of the order of the day be deferred.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 8:15 o'clock P.M., this day,
to continue the study of the order of the day.

And, at 8:15 o'clock P.M., this day,

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors J.-M. Savignac, Rochon,

. (for names, see opposite page)

and Savage, being present

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes, it was

RESOLVED:- that consideration of article 172 of the order of the day be deferred.

3.- Article 173 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Tozzi,
Clouette and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

4.- Article 174 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Tozzi, Clouette,
Gagliardi, Robert, Sigouin and
Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
le rapport suivant du Comité exécutif:
117651

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 83 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Sigouin et
Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

6.- L'article 176 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

117672 (Pour rapport voir page 84 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-N. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

(Pour rapport voir page 84 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Sigouin et
Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

(Pour rapport voir page 85 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Kliger,
Singer, Shalinsky et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Mayer dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

(Pour rapport voir page 85 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Corbeil,
Pierre DesMarais, Guilbeault, Bonnier,
Godin et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Mayer dissident)

THURSDAY, JULY 31st, 1958

5.- Article 175 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin and
Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- Article 176 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- Article 177 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin and
Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- Article 178 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, Singer,
Shalinsky and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Mayer dissenting)

9.- Article 179 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil,
Pierre DesMarais, Guilbeault, Bonnier,
Godin and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Mayer dissenting)

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

10.- L'article 180 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 86 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Sigouin, Bourret
et Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 86 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Sigouin, Bourret
et Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 87 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 87 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre
DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin et
E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 87 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre
DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin et
E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 87 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 88 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Sigouin,
Bourret et Laporte,

Que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

10.- Article 180 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin, Bourret
and Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- Article 181 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin, Bourret,
and Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- Article 182 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- Article 183 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre
DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin and
E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- Article 184 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- Article 185 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin,
Bourret and Laporte,

That said report be adopted.

JEUDI, le 31 JUILLET 1956

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

16.- L'article 186 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

113715-1
(Pour rapport voir page 88 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

113270-1
(Pour rapport voir page 88 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Sauvageau,
Boulanger, et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

116012-3
(Pour rapport voir page 89 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

113007-1
(Pour rapport voir page 89 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin,
G. Brown, E.-T. Asselin, Cummings et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

111377-5
(Pour rapport voir page 89 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Corbeil, Pierre
DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin et
E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

16.- Article 186 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 187 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- Article 188 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- Article 189 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
G. Brown, E.-T. Asselin,
Cummings and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- Article 190 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil,
Pierre DesMarais, Guilbeault,
Bonnier, Godin and E. Pigeon,

RESOLVED:- That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was
accordingly.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

21.- L'article 191 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
116012-2

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 92 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

22.- L'article 192 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
116012-1

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 92 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Kliger,
Singer, Mayer, Shalinsky et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23.- L'article 193 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
115581-1

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 92 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin,
G. Brown, E.-T. Asselin, Cummings et
Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24.- L'article 194 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
116012-4

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 93 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

25.- L'article 195 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
111119

le 14 AUG 1958

(Pour rapport voir page 93 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

21.- Article 191 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky and Snyder,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- Article 192 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger,
Singer, Mayer, Shalinsky and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

23.- Article 193 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
G. Brown, E.-T. Asselin, Cummings
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

24.- Article 194 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

25.- Article 195 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
108206-2
(Pour rapport voir page 93 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958
*Motion le 30 juillet 1958
VP 205 Vol 295*

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
117684
(Pour rapport voir page 94 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
117681
(Pour rapport voir page 94 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Kliger,
Mayer, Shalinsky et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
117682
(Pour rapport voir page 95 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-N. Drapeau
et M. Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
113645-1
(Pour rapport voir page 95 volume 52 des rapports)

le 14 AUG 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

26.- Article 196 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- Article 197 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin and
Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- Article 198 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, Mayer,
Shalinsky and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly.

29.- Article 199 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau
and M. Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly.

30.- Article 200 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

Son Honneur le Maire déclare les 28 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

31.- L'article 201 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117569

(Pour rapport voir page 96 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Sigouin et
Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

32.- L'article 202 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117648

(Pour rapport voir page 96 volume 52 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Sigouin
et Laporte, il es

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

33.- L'article 203 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117688

(Pour rapport voir page 96 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Bou-
langer et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité étant la majorité des membres présents.

34.- L'article 204 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117689

(Pour rapport voir page 97 volume 52 des rapports)
(Pour règlement voir page 397 volume 52 des règlements)

#2430

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin,
Brown, E.-T. Asselin, Cummings
et Groteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

His Worship the Mayor declared the 28 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

31.- Article 201 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin and
Laporte, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

32.- Article 202 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Sigouin
and Laporte, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly.

33.- Article 203 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Bou-
langer, and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present.

34.- Article 204 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
Brown, E.-T. Asselin, Cummings
and Groteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED:- accordingly.

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

Et, un autre débat s'engageant, le conseiller Cummings profite de l'occasion pour féliciter le service d'urbanisme pour la visite du territoire visé par les modifications à apporter au règlement ci-dessus et pour l'attention qu'il a apportée dans l'étude de ces modifications.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, il sont agréés.

L'article 6 étant lu, et un débat s'engageant

Proposé en amendement par le conseiller E.-T. Asselin,
Appuyé par le conseiller Dupuis,

Que l'article 6 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en y remplaçant le paragraphe (d-5) par le paragraphe suivant:

"(d-5) Dans le secteur commercial de l'avenue Fielding décrit au sous-paragraphe (18) du paragraphe (a) de l'article 6 précédent aucun bâtiment ne doit avoir plus de six (6) étages de hauteur."

Et, un autre débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Rochon, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre Desmarais, Lauriault, J.-N. Drapeau, Croteau, Laverdiere, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Crompt, Klier, Mayer, Tozzi, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, Siguin, Letellier de Saint-Just, Peloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Dery, Brown, Cummings, Tait, Singer, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Mayrand, Corbeil, Sauvageau, F. Drapeau, Savage (45).

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Hanley, Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis, English, Gagliardi, Provost, Lessard, R. Savignac, Clouette, M.-H. Hayes, Angers, Boire, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Shalinsky, Snyder, Bégin, Boulanger, Mrs. Saul Hayes, Laporte (25).

Ainsi ledit amendement est adopté et l'article 6, tel que modifié est agréé.

Les articles 7, 8 et 9 étant lus, il sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin,
Brown, E.-T. Asselin, Cummings et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

35.- L'article 205 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

117665
(Pour rapport voir page 97 volume 52 des rapports)
(Pour règlement voir page volume des règlements)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loiselle,
Collette, Hanley et Lecours, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement, et le préambule et l'article 1 étant lus, il sont agréés

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loiselle,
Collette, Hanley et Lecours, il est

THURSDAY, JULY 31st, 1958

And, another debate arising, Councillor Cummings seized the occasion to congratulate the City Planning Department for the visit of the area comprised by the amendments to be brought to the above by-law and for the attention that has been brought to the consideration of these amendments.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

Article 6 being read, and a debate arising

Moved in amendment by Councillor E.-T. Asselin,
Seconded by Councillor Dupuis,

That article 6 of the draft by-law now before Council be amended by replacing therein the paragraph (d-5) by the following:

"(d-5) In the commercial sector of Fielding Avenue described in subparagraph (18) of paragraph (a) of Article 6 hereabove, no building shall be more than six (6) storeys in height."

And, another debate arising and said amendment being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Rochon, (45)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, (25)

Thus, said amendment was adopted and article 6, as amended was agreed to.

Article 7, 8 and 9 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
Brown, E.-T. Asselin, Cummings,
and Croteau, it was

that said draft by-law, as amended, now be adopted.

35.- Article 205 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
Collette, Hanley and Lecours, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law, and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
Collette, Hanley and Lecours, it was

THURSDAY, JULY 31st, 1958

JEUDI, le 31 JUILLET 1958.

RESOLU:- que le projet de règlement présentement devant le Conseil soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

36.- L'article 206 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117644 voir page 97 volume 52 des rapports)
(Pour règlement voir page 397 volume 52 des règlements)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre
DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin et
E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

L'article 1 étant lu, et un débat s'engageant

Proposé en amendement par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller J.-M. Savignac,

Que l'article 1 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit amendé, en y remplaçant dans le deuxième alinéa, les mots "Le lot 1101-93 (rue Rottot) marqué des lettres CWUV sur le susdit plan dudit cadastre" par les mots "Le lot 1101-93 (rue Rottot) sur le plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, marqué des lettres CWUV sur le plan M-49 Sainte-Marie".

Et, un autre débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Guilbeault et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement présentement devant le Conseil soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude. (Les conseillers Lauriault, Godin, Gagliardi, Angrignon, Lafaille, Lessard, Provost et Mondor dissidents)

37.- L'article 207 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117643 voir page 100 volume 52 des rapports)
(Pour règlement voir page 397 volume 52 des règlements)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Corbeil,
Pierre DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Guilbeault, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude. (Les conseillers Lauriault, Godin, Gagliardi, Angrignon, Lafaille, Lessard, Provost et Mondor dissidents)

RESOLVED: that the draft by-law now before Council now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

36.- Article 206 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre
DesMarais, Guilbeault, Bonnier,
Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Article 1 being read, and a debate arising

Moved in amendment by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That Article 1 of the draft by-law now before Council be amended by replacing therein in the second paragraph, the words "Lot 1101-93 (Rottot Street) indicated by letters CWUV on said plan of said cadastre" by the words "Lot 1101-93 (Rottot Street) on the official plan and book of references of St. Mary Ward, indicated by letters CWUV on plan M-49 St. Mary".

And, another debate arising

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Guilbeault and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said draft by-law now before Council be referred back to the Executive Committee for further study. (Councillors Lauriault, Godin, Gagliardi, Angrignon, Lafaille, Lessard, Provost and Mondor dissenting)

37.- Article 207 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil,
Pierre DesMarais, Guilbeault,
Bonnier, Godin and E. Pigeon,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Guilbeault, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study. (Councillors Lauriault, Godin, Gagliardi, Angrignon, Lafaille, Lessard, Provost and Mondor dissenting)

JEUDI, le 31 JUILLET 1958

38.- L'article 208 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11769 voir page 100 volume 52 des rapports)
 (Pour règlement voir page 397 volume 52 des règlements)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par le conseiller Mayer, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Snyder,
 Appuyée par le conseiller Singer, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

*Modifiable 30 sept 58
 VP 18/ Vol 295
 art 37*

39.- L'article 209 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
 90000-6219

(Pour rapport voir page 100 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers Angers, Landes,
 Sauvageau, Boulanger, Hamelin et A. Despatis,
 il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

40.- L'article 210 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117540 voir page 101 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre
 DesMarais, Guilbeault, Bonnier, Godin et
 E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, la majorité des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

41.- L'article 211 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117543 voir page 101 volume 52 des rapports)
 Proposé par le conseiller Lafaille,
 Appuyé par les conseillers Angers, Sauvageau,
 Boulanger et A. Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Sauvageau,
 Appuyée par les conseillers Angers, Boulanger
 et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

38.- Article 208 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor Mayer, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising

On motion of Councillor Snyder,
 Seconded by Councillor Singer, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be referred back to the Executive Committee for further study.

39.- Article 209 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Angers, Landes,
 Sauvageau, Boulanger, Hamelin and A.
 Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

40.- Article 210 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Corbeil, Pierre
 DesMarais, Guilbeault, Bonnier,
 Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present but at least 34 affirmative votes.

41.- Article 211 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Angers,
 Sauvageau, Boulanger and A. Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Sauvageau,
 Seconded by Councillors Angers, Bou-
 langer and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

JEUDI, le 31 juillet 1958

42.- L'article 212 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page 102 volume 52 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley et Lecours, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

43. - L'article 213 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers,
Sauvageau, Boulanger et A. Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par le conseiller Brown,

Que ce Conseil s'adjourne au VENDREDI, le 1er août 1958, à 2 heures et trente de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lépine, E.-T. Asselin, Gagliardi, Hanson, Kliger, Guilbeault, M.-W. Hayes, Boire, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Brown, Cummings et Bégin (21).

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Godin, J.-N. Drapeau, Croteau, Laverdure, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Crompt, Mayer, R. Savignac, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Bonnier, Angers, Sigouin, Letellier de Saint-Just, Féloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Mayrand, Corbeil, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Laporte et Savage (43)

Ainsi ladite motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Pierre DesMarais,

Que soit différée, jusqu'à la séance du 2 septembre 1958, l'étude des articles de l'ordre du jour de la présente séance dont le Conseil n'a pas encore disposé.

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Rochon.

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que ce Conseil s'adjourne au VENDREDI, le 1er août 1958, à 12:05 heures du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

THURSDAY, JULY 31st, 1958

42.- Article 212 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, Loiselle,
O'Flaherty, Collette, Hanley, and Lecours, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

43.- Article 213 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers,
Sauvageau, Boulanger and
A. Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Brown,

That this Council adjourn until FRIDAY, August 1st, 1958, at 2:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier,(21)

.....
(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, (43)

Thus said motion was rejected.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

That consideration of the Articles of the order of the day of the present meeting of which the Council has not yet disposed be deferred until the meeting of September 2nd, 1958.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Rochon.

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Lauriault,

That this Council adjourn until FRIDAY, August 1st, 1958, at 12:05 o'clock A.M., to continue the study of the present order of the day.